



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2023**



صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



Rapport d'activité 2023 de la Caisse des Dépôts et Consignations

© Caisse des Dépôts et Consignations, 2023.
07, Rue Abou Hamed El Ghazeli, Jardins du Japon,
Montplaisir, 1073 Tunis.
(+ 216) 71 905 999 - 71 905 475 - 71 905 443
cdc@cdc.tn
www.cdc.tn

 [cdc.tn](https://www.facebook.com/cdc.tn)

 [cdc_tn](https://twitter.com/cdc_tn)

 [la-caisse-des-dépôts-et-consignations](https://www.linkedin.com/company/la-caisse-des-dépôts-et-consignations)

 [Caisse des Dépôts et Consignations CDC Tunisie](https://www.youtube.com/CaisseDesDepotsEtConsignationsCDC)

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : infocdc@cdc.tn
Pour plus d'informations sur les activités de la CDC, veuillez consulter le site web www.cdc.tn

Publication de la Caisse des Dépôts et Consignations

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023



صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



LA CDC, VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE.



La Caisse des Dépôts et Consignations est un investisseur d'impact dont la mission est de sécuriser les ressources mises à sa disposition et les investir dans des projets d'intérêt général dans une optique de long terme.

Elle vise des projets durables générant des rendements financiers avec un impact économique, social et environnemental net positif.

Elle appuie également les PME et les startups via les programmes et les fonds d'investissements en capital et contribue à la dynamisation du marché financier.



 **Madame Néjia
GHARBI**
Directrice Générale
de la CDC

L'année 2023 a été marquée par des défis et des succès significatifs pour notre institution reflétant notre engagement continu envers le développement économique et financier de notre pays.

La CDC Tunisie a consolidé son rôle d'acteur central du financement et de la promotion de projets structurants. Nous avons soutenu activement le développement des PME, encouragé l'innovation technologique, et renforcé notre impact social à travers des initiatives de développement durable et inclusif.

Nous avons également intensifié nos efforts pour dynamiser le marché du capital investissement, facilitant ainsi l'accès au financement pour les entrepreneurs ambitieux et les entreprises en croissance.

Je vous invite à explorer ce rapport avec attention, car il témoigne de notre engagement envers la transparence et la responsabilité. Nous espérons que les informations présentées inspireront de nouvelles opportunités de partenariat et de collaboration, afin de continuer à contribuer de manière significative au progrès économique et social de la Tunisie.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette année, et je suis convaincue qu'ensemble, nous continuerons à tracer la voie vers un avenir prospère pour notre pays.

06

LA CDC ACTEUR INCONTOURNABLE

- 08** La CDC en un clin d'oeil
 - 09** Vision à l'horizon 2025
 - 10** Chiffres clés
 - 12** Portefeuille
 - 16** Gouvernance
 - Commission de surveillance
 - Comités
 - 21** Équipe de la CDC
-

22

INVESTISSEUR DE RÉFÉRENCE SUR LE MARCHÉ DU CAPITAL INVESTISSEMENT

- 24** 11 ans de private equity...
 - 27** Focus sur les fonds de restructuration
 - 30** Focus sur les fonds internationaux
 - 36** Focus sur les fonds de développement régional
-

38

TIERS DE CONFIANCE POUR SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

- 40** Le projet startups et PME innovantes
 - Le programme ANAVA
 - Le programme Innovatech
 - Le programme Flywheel
 - 42** Le programme Femmes Accélérations Startups et TPE (FAST)
-

44

INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE ET L'INNOVATION

47 La technopole de Borj Cédria

49 La technopole de Sfax

51 La technopole de Sousse

54

INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

56 L'intégration des critères ESG

56 La CDC formalise son engagement à être un investisseur d'impact

60

FRUCTIFIER LES RESSOURCES ET RENFORCER LES FONDS PROPRES

63 La CDC confirme son rôle d'acteur clé sur le marché financier

66 L'intervention de la caisse sur le marché monétaire

68

CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES

70 Des partenariats vers la consolidation de la synergie

71 La CDC toujours plus proche de ses partenaires

74

LA RSE, UNE GRAINE DE PROSPERITÉ

80

ANNEXES

82 États financiers

87 Rapport prudentiel



LA CDC ACTEUR INCONTOURNABLE



La Caisse des Dépôts et Consignations a été créée, en 2011, pour investir dans les domaines économiques à caractère stratégique dont notamment l'investissement, le développement régional, les nouvelles technologies, de l'environnement et du développement durable et le soutien des startups et des petites et moyennes entreprises.

LA CDC EN UN CLIN D'OEIL



Qu'est qu'une Caisse de Dépôts et Consignations ?

Les Caisses de Dépôts et Consignations ont un modèle spécifique adopté par plusieurs pays à travers le monde afin d'appuyer les efforts d'investissement de l'État en fructifiant les ressources longues émanant des dépôts et des consignations dont elles ont la charge de sécuriser. Selon le Forum des Caisses de Dépôt, les organismes créés selon ce modèle, sont « des institutions financières chargées de collecter, de gérer et d'utiliser l'épargne ou toute forme de ressources publiques d'investissement, au service du développement économique et social ».

<https://www.forumdescaissesdedepot.com/>



RAISON D'ÊTRE

La CDC est une institution publique, bras financier de l'État qui opère, aussi bien avec le secteur public que le secteur privé, au service du **développement durable**.

MÉTIER

Investir pour appuyer les politiques de l'État, la Caisse vise des projets durables générant des rendements financiers parallèlement à un impact économique, social et environnemental net positif.

MISSION

Sécuriser les ressources mises à sa disposition et les **investir** dans des projets d'intérêt général.

VALEURS

La CDC valorise la **confiance**, l'**innovation** et l'**engagement**. Elle s'appuie sur la confiance pour chaque partenariat, mise sur l'innovation pour anticiper l'avenir et améliorer ses services, et s'engage à contribuer aux objectifs nationaux tels que la création d'emplois, la préservation de l'environnement et le développement régional.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Investir **directement** dans les projets d'envergure et **indirectement** dans les projets de taille moins importante.
- Soutenir les entreprises à travers **des programmes d'appui** en collaboration avec des partenaires.
- Placer les ressources sur le marché financier afin de les fructifier.

RESSOURCES

- Des Dépôts de la Caisse d'Épargne Nationale Tunisienne (CENT)
- Des Dépôts et Consignations ordonnés par la loi, par la justice ou par l'administration, auprès du trésorier général de la Tunisie
- Les prêts qu'elle mobilise sur les marchés financiers intérieurs et extérieurs
- Ses résultats comptables annuels qui lui sont affectés

Et toutes autres ressources qu'elle mobilise

LABEL ET CERTIFICATION



En 2019, la CDC a été certifiée RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) par le Label CONECT, validé par le bureau VERITAS. Ainsi la CDC est devenue la première institution publique ayant obtenu ce label. En 2023, la Caisse a vu son Label RSE maintenu pour la quatrième fois consécutive en vue de sa conformité aux exigences dudit Label.



La Certification MSI 20000 obtenue en 2019, atteste de la conformité de la CDC au standard international MSI 20000 (Market Standard Indicator Index 20000) en termes de solidité financière et de qualité de son portefeuille. En 2023, la CDC a vu son certificat confirmé pour la 3^{ème} fois consécutive par l'organisme de certification COFICERT.

VISION À L'HORIZON 2025

Être l'investisseur public **de référence, innovant, créateur** de valeur appuyant la relance post-COVID.

Stratégie 2021-2025

5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

répondant aux défis nationaux



Appuyer la relance économique et le développement des entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois



Renforcer l'infrastructure au profit du développement et d'une économie plus compétitive et inclusive



Accompagner la transformation digitale et technologique vers une réduction de la fracture numérique et une plus haute valeur ajoutée de l'économie



Accompagner la transition énergétique et écologique pour une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques



Contribuer au développement du marché financier pour appuyer le financement de l'économie

5 IMPACTS ET 14 ODD CIBLÉS



Additionnalité financière



Résilience, inclusion économique et sociale



Création d'emplois durables



Préservation de l'environnement et climat



Montée en valeur ajoutée



2 FAIM «ZERO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

TOTAL BILAN

11 923 MTND

CAPITAUX PROPRES

570 MTND

RÉSULTAT NET

62 MTND

RESSOURCES MISES A DISPOSITION

DÉPÔTS DE LA CENT

8 768 MTND

CONSIGNATIONS

1 573 MTND

DOTATION DE L'ÉTAT

50 MTND

RESSOURCES MOBILISÉES

LIGNE SICAR

20,8 MTND

LIGNE MEZZANINE

25,6 MTND

RESSOURCES MOBILISÉES AUPRÈS DE PARTENAIRES DE PROGRAMMES

PROJET STRATUPS ET PME INNOVANTES



88,9 M€

AUPRÈS DE LA BANQUE
MONDIALE



66,9 M€

AUPRÈS DE LA KFW (SOUSCRIPTION AU
FONDS DE FONDS ANAVA)

KFW

20 M€

AUPRÈS DE LA GIZ AU TITRE DU
PROGRAMME FLYWHEEL

giz

2 M€

RESSOURCES MOBILISÉES AUPRÈS DE L'AFD AU TITRE DES PROGRAMMES

 **10,5** M€

ENTREPRENEURIAT ET LIEN SOCIAL EN TUNISIE (ENLIEN)

FEMMES ACCELERATION POUR LES STRATUPS ET TPE (FAST)

 **5** M€

 **5,5** M€

EMPLOIS

FINANCEMENTS DIRECTS : 118 MTND

LIGNE MEZZANINE : 25,6 MTND (Alloués sous forme d'OCA - 14 Entreprises bénéficiaires)

LIGNE SICAR : 20,8 MTND (6 SICARs régionales | 23 projets investis et deux sorties partielles ont été réalisées en 2023 d'une valeur globale de **137 mTND**)

PARTICIPATIONS INDIRECTES

- Fonds locaux : souscription **191 MTND** / libération **169 MTND** (22 Fonds)
- Fonds internationaux libellés en Euro : souscription **15 M€** / libération **14,6 M€** (2 Fonds)
- Fonds internationaux libellés en Dollar : souscription **10 M\$** / libération **8,3 M\$** (1 Fonds)
- Fonds de fonds ANAVA : souscription **40,1 M€** / libération **8,5 M€** (1 Fonds)
- Fonds d'investissement spécialisé Innovatech : souscription **50 MTND** / libération **17,5 MTND** (1 Fonds)

PLACEMENTS

- FCP Actions et mixtes : **13,554 MTND**
- Portefeuille de titres cotés : **12,778 MTND**
- Encours obligataire : **302 MTND** / Souscriptions : **59,5 MTND**
- Encours des titres participatifs : **4 MTND**
- Souscriptions en pensions livrées : **369 MTND**
- Souscriptions en certificats de dépôts : **230,5 MTND**

PORTEFEUILLE

INVESTISSEMENTS DIRECTS

De par sa mission d'investisseur de long terme, la CDC est notamment appelée à financer de grands projets, qu'ils soient nouveaux ou en développement, relevant de différents secteurs et régions et ce, via des financements qu'ils soient en fonds propres ou en quasi-fonds propres.

Cette catégorie de projets, ayant un fort impact durable, permet d'appuyer aussi bien l'initiative publique que l'initiative privée.

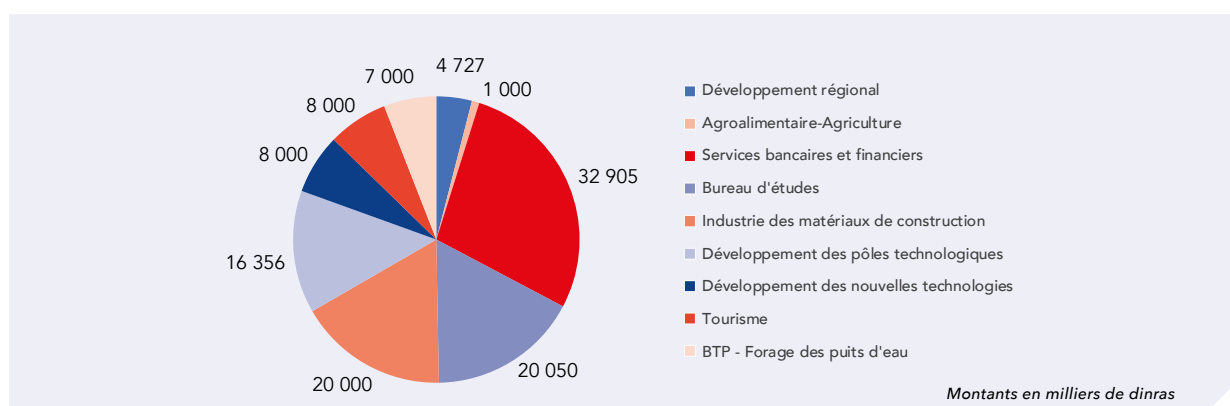
Au 31 décembre 2023, la CDC compte dans son portefeuille 22 projets investis de différentes tailles totalisant un montant de participation de 118 MTND qui ont permis de mobiliser 3 366 MTND répartis comme suit :

Unité : Les montants sont exprimés en milliers de dinars

Projets	Emplacement	Coût de l'investissement	Participation de la CDC
Amen Capital	Tunis	500	88,230
CDC Développement	Tunis	2 000	1 400,000
CDC Gestion	Tunis	500	294,270
CIT MEDNINE	Médenine	68 192	850,000
EPPM	Tunis	60 000	20 000,000
Équipements Hydrauliques	Ben Arous	35 000	7 000,000
JINENE	Béja	2 205 000	50,000
MITIGAN	Tunis	3 320	1 300,150
Politech Gabès	Gabès	3 318	379,575
Société de Gestion de la technopole de Sfax	Sfax	97 456	4 124,500
Société de Gestion de la technopole de Sidi Thabet	Ariana	178 000	1 002,300
Société du Pôle de Compétitivité de Sousse	Sousse	221 000	8 000,000
Société Hôtelière Port Prince	Nabeul	59 800	8 000,000
SODIK	Kébili	5 000	1 100,000
SODIT	Tataouine	7 333	3 333,000
SOMAPROC	Sidi Bouzid	20 000	1 000,000
TECH'INVEST (DIVA SICAR)	Tunis	20 000	8 000,000
Technopole Borj Cedria	Ben Arous	50 000	2 000,000
TFBANK	France	43 160	13 116,408
TEJRA	Monastir	146 767	20 000,000
WIFAK BANK	Médenine	120 000	15 000,000
ZITOUNA TAMKEN	Tunis	20 000	2 000,000
Total		3 366 346	118 038,433

La CDC est présente directement dans 9 secteurs d'activité de l'économie tunisienne avec différents volumes d'investissement allant de 1 MTND dans le secteur agroalimentaire et agriculture à la plus forte exposition d'environ 33 MTND dans le secteur des services bancaires et financiers.

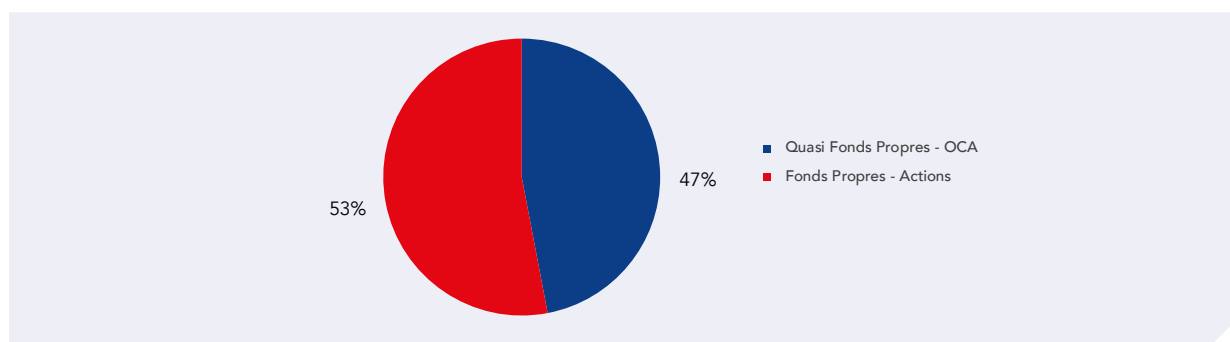
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS PAR SECTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023



Les sociétés en portefeuille des investissements directs de la Caisse des Dépôts et Consignations ont reçu un financement soit en fonds propres (actions ordinaires) soit un financement en quasi-fonds propres (Obligations Convertibles en Actions OCA).

L'année 2023 a été soldée par un volume de financement en fonds propres s'élevant à 63 MTND contre 55 MTND pour le financement en quasi-fonds propres.

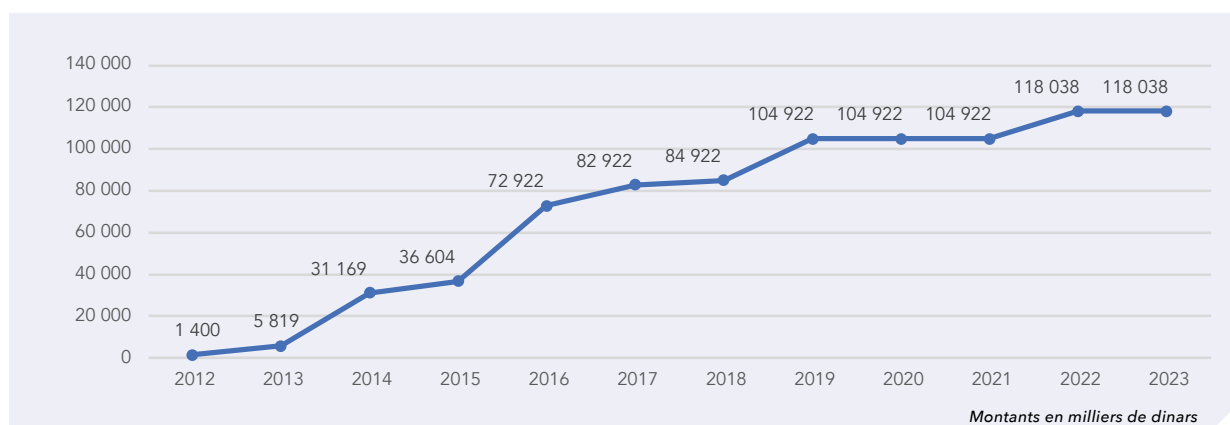
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS PAR MODE DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023



Le montant total des investissements directs de la CDC continue d'évoluer positivement depuis la date du premier investissement en 2012 d'un montant de 1,4 MTND pour atteindre un montant total de 118 MTND au 31 décembre 2023.

Le taux de croissance annuel moyen du total des investissements directs s'élève au 31 décembre 2023 à 45 %.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS DE 2012 À 2023



INVESTISSEMENTS INDIRECTS

Afin d'optimiser son intervention auprès des PME et des startups, la Caisse a fait le choix stratégique de souscrire à des Fonds en phase avec les impacts socioéconomiques prioritaires. Au 31 décembre 2023, la position de la Caisse en termes d'investissements indirects se présente comme suit :

Fonds	Gestionnaire	Souscription CDC
Fonds locaux (en TND)		
Fonds de développement régional		
FDR 1	CDC Gestion	39 000 000
FDR 2	CDC Gestion	6 600 000
CDC Croissance	CDC Gestion	30 000 000
Total		75 600 000
Fonds généralistes		
SWING	CAPSA	5 000 000
SWING 2	CAPSA	6 000 000
AZIMUTS	CAPSA	6 000 000
PHENICIA	ACP	1 125 000
Maxula Espoir	Maxula Gestion	3 000 260
Maxula Jasmin	Maxula Gestion	3 250 400
Maxula Croissance Ese	Maxula Gestion	2 500 000
Amen Capital 3	Amen Capital	4 650 000
TDF 3	UGFS	7 486 800
Tanmya	MPM	5 400 000
Total		44 412 460
Fonds bilatéraux		
Theemar	UGFS	10 000 000
AFRICAMEN	Amen Capital	9 000 000
INMA Holding	INMA Capital	10 080 000
INMA Finance	INMA Capital	7 100 000
TAF	Sages Capital	3 750 000
Total		39 930 000
Fonds d'amorçage		
Capitalease 2	UGFS	2 768 688
Social Business Fund	UGFS	261 100
Total		3 029 788
Fonds de restructuration		
INKADH	MPM	18 000 000
Mourafik	Zitouna Capital	10 000 000
Total		28 000 000
Total Fonds Locaux		190 972 248
Fonds internationaux (en devises)		
FCFT en €	Africinvest & Siparex	10 000 000
MC III en €	MCP	5 000 000
Total en €		15 000 000
BluePeak en \$	BluePeak Private	10 000 000
Fonds dédiés aux startups et PME innovantes		
Fonds de Fonds ANAVA en €	Smart Capital	40 140 000
FIS INNOVATECH en DT	Smart Capital	50 000 000

Les Fonds souscrits par la CDC peuvent être regroupés par catégorie comme le montre le graphique suivant :

Fonds opérationnels							
Fonds locaux							Fonds internationaux
Fonds de développement régional	Fonds généralistes	Fonds d'amorçage	Fonds bilatéraux	Fonds de restructuration	Fonds de Fonds	Fonds d'investissement spécialisé FIS	
3 FCPR Une société de gestion Montant cible 200 MTND Montant levé 96,6 MTND	10 FCPR 5 sociétés de gestion Montant cible 300 MTND Montant levé 226,8 MTND	2 FA Une société de gestion Montant cible 35 MTND Montant levé 17,6 MTND	3 FCPR et 2 SA 4 sociétés de gestion Montant cible 280,5 MTND Montant levé 159,8 MTND	2 FCPR 2 sociétés de gestion Montant cible 90 MTND Montant levé 84 MTND	ANAVA Une société de gestion Montant cible 100 M€ Montant levé 60,1 M€	Innovatech Une société de gestion Montant cible 125 MTND Montant levé 50 MTND	
							3 Fonds 3 sociétés de gestion Montants cibles 270 M€ et 200 M\$ Montants levés 203,5 M€ et 156 M\$

Chaque dinar investi par la CDC draine 10 TND d'investissement X10	Effet de levier des Fonds Locaux X6	Effet de levier des Fonds Internationaux X16
---	--	---



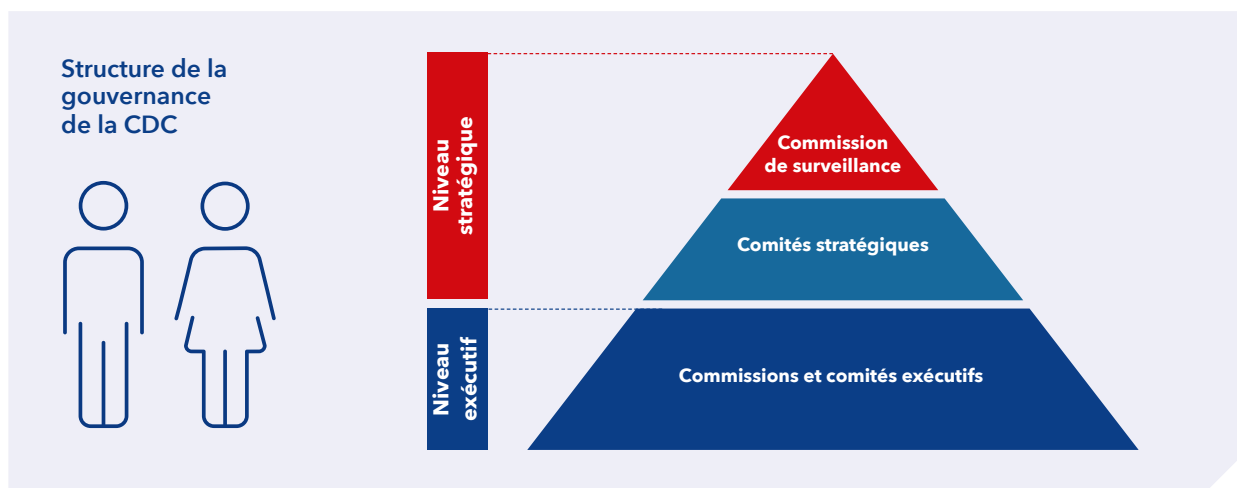
GOUVERNANCE

La CDC s'appuie sur un cadre de gouvernance spécifique qui lui confère à la fois une flexibilité et une souplesse. En tant qu'institution publique, la CDC a instauré la séparation des pouvoirs stratégiques et exécutifs. La Directrice Générale exerce ses fonctions sous le contrôle d'une commission de surveillance dont émanent trois comités stratégiques :

- ─ Le comité permanent des ressources et des emplois
- ─ Le comité permanent des risques
- ─ Le comité permanent de contrôle et d'audit

Le pouvoir exécutif est assumé par la direction générale de la Caisse, appuyée par trois comités opérationnels :

- ─ Le comité exécutif
- ─ Le comité des marchés
- ─ Le comité de recrutement et de rémunération



STRUCTURE DE LA GOUVERNANCE DE LA CDC

NIVEAU STRATEGIQUE

Commission de surveillance

La commission de surveillance est la plus haute instance de délibération et d'administration de la Caisse. La commission de surveillance est composée de Madame la Ministre des finances en tant que présidente et de onze autres membres dont huit représentant les différents départements publics clés en lien avec l'investissement et de deux membres indépendants.

Présidente



Mme Sihem BOUGHDIRI NEMSIA
Ministre des finances

Membres



M. Ahmed BEN KHEDHER
Représentant du ministère des finances



M. Mohamed OUERTATANI
Représentant du ministère de l'économie et de la planification



Mme Rym KOLSI
Représentante de la banque centrale de Tunisie



Mme Raja BOULABIAR
Représentant du ministère de l'économie et de la planification



Mme Manana HAFNAOUI
Représentante du ministère de l'équipement et de l'habitat



Mme Sabria BANOUNI
Représentante du ministère de l'environnement



M. Fathi BENNOUR
Représentant du ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises



Mme Samia AMRI
Représentante de l'office national des postes



M. Mohamed BECHIOU
Membre indépendant



M. Majdi HASSEN
Membre indépendant

En 2023, la commission de surveillance s'est réunie 06 fois.



54 % des membres de la CS sont des femmes

COMITÉS

Comité permanent des ressources et des emplois

MISSIONS

- Proposer la politique générale de la Caisse et ses domaines d'intervention,
- Donner l'approbation préalable des investissements de la Caisse et la mobilisation de ses ressources à l'exception des opérations de gestion courante,
- Élaborer un rapport détaillé de son activité à la commission de surveillance.

66% des membres du comité permanent des ressources et des emplois sont des femmes

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia GHARBI Directrice générale de la CDC
Membres	Mme Samia AMRI Représentante de l'office national des postes
	M. Fathi BENNOUR Représentant du ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises

En 2023, le comité permanent des ressources et des emplois s'est réuni 04 fois

Comité des risques

MISSIONS

- Proposer la stratégie de gestion de tous les risques financiers et opérationnels,
- Évaluer la politique de couverture des risques relatifs aux investissements et aux emplois de la Caisse,
- Évaluer les résultats des placements réalisés,
- Évaluer le respect des normes de gestion prudentielle.

66% des membres du comité des risques sont des femmes

COMPOSITION

Présidente	Mme Rym KOLSI Représentante de la banque centrale de Tunisie
Membres	Mme Raja BOULABIAR Représentante du ministère de l'économie et de la planification
	M. Majdi HASSEN Membre indépendant

En 2023, le comité des risques s'est réuni 03 fois

Comité permanent de contrôle et d'audit

MISSIONS

- S'assurer du respect du système de contrôle interne approuvé par la commission de surveillance.
- Examiner le rapport d'activité annuel et les états financiers de la Caisse avant leur transmission à la commission de surveillance.
- Contrôler et coordonner l'activité de l'instance d'audit interne et des autres instances chargées éventuellement des missions de contrôle.
- Proposer la nomination de deux commissaires aux comptes de la Caisse.
- Élaborer un rapport détaillé de son activité à la commission de surveillance.

66% des membres du comité permanent de contrôle et d'audit sont des femmes

COMPOSITION

Président	M. Ahmed BEN KHEDHER Représentant du ministère des finances
Membres	M. Mohamed BECHIOU Membre indépendant
	Mme Manana HAFNAOUI Représentante du ministère de l'équipement et de l'habitat

En 2023, le comité permanent de contrôle et d'audit s'est réuni 04 fois

COMITÉS OPERATIONNELS

Comité des marchés

MISSIONS

- Examiner et approuver les projets des cahiers des charges, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins et aux procédures établies.
- Valider les résultats des appels d'offres après une analyse approfondie, en garantissant la conformité aux exigences et en favorisant la transparence dans le processus de sélection.
- Étudier les conditions d'exécution des appels d'offres et émettre des avis éclairés sur les dossiers de règlement définitifs, en assurant la conformité aux termes contractuels et en identifiant d'éventuelles opportunités d'amélioration.

66% des membres du comité des marchés sont des femmes

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia GHARBI Directrice générale de la CDC
Membres	Mme Manana HAFNAOUI Représentante du ministère de l'équipement et de l'habitat
	M. Mohamed OUERTETANI Représentant du ministère de l'économie et de la planification

En 2023, le comité des marchés s'est réuni 05 fois

Comité de recrutement et de rémunération

MISSIONS

- Recrutement de nouveaux profils,
- Assurer la nomination au niveau des emplois fonctionnels,
- Gestion de la rémunération du personnel de la Caisse,
- Superviser tous les aspects liés à la gestion des ressources humaines (l'étude des postes, le recrutement, la rémunération, la gestion des carrières, etc.) conformément à la politique de la Caisse en la matière.

100% des membres du comité de recrutement et de rémunération sont des femmes

COMPOSITION

Présidente	Mme Néjia GHARBI Directrice générale de la CDC
Membres	Mme Raja BOULABIAR Représentante du ministère de l'économie et de la planification
	Mme Sabria BANOUNI Représentante du ministère de l'environnement

En 2023, le comité de recrutement et de rémunération s'est réuni 03 fois

Le comité exécutif

MISSIONS

- Assister la direction générale dans le pilotage des différents métiers et activités de la Caisse.
- Concevoir, implémenter et mettre à jour tous les outils et instruments de gestion dont auront besoin les cadres et agents de la Caisse.
- Piloter les activités opérationnelles (développement, partenariat, marketing, et communication, risque management, etc.) et celles fonctionnelles (ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, etc.) de la Caisse.
- Initier la réalisation de certains travaux faisant, normalement, partie intégrante des prérogatives de la commission de surveillance (Stratégie, Reporting, Outils de bonne gouvernance) et ce, à la demande de cette dernière.

50% des membres du comité exécutif sont des femmes

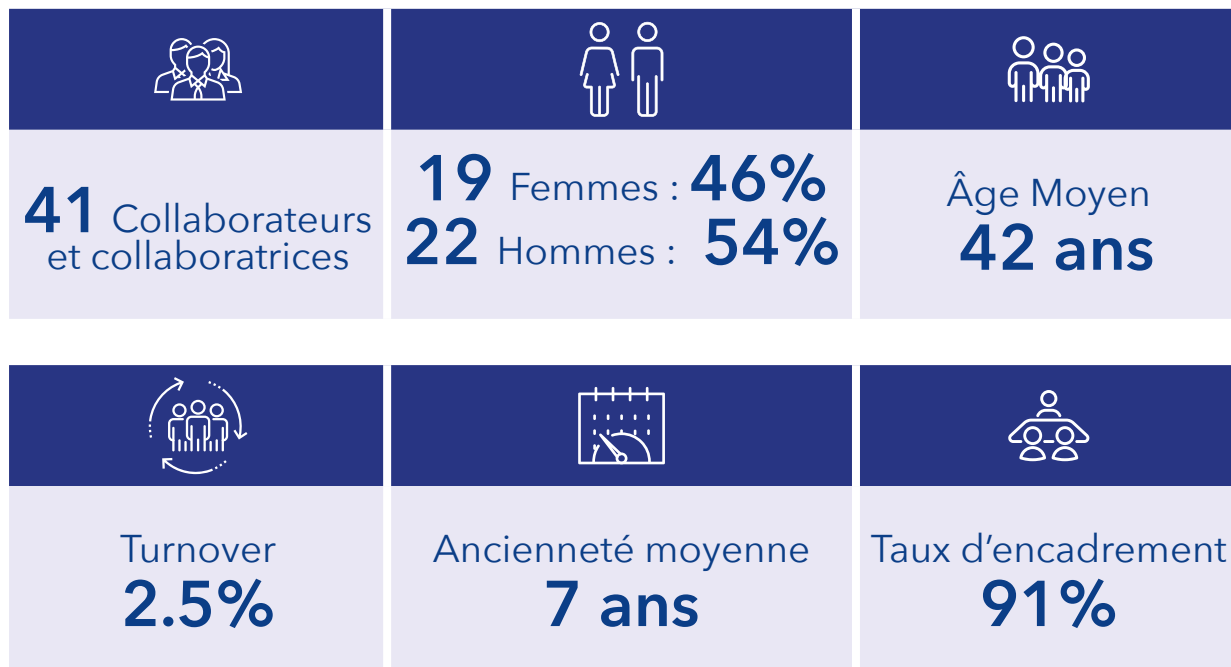
COMPOSITION

Présidente	Directrice générale
Membres	Directrice générale adjointe
	Responsable du pôle métier
	Responsable du pôle finance
	Responsable du pôle risque
	Responsable du pôle support
	Responsable coopération, marketing et communication
	Responsable planification stratégique et contrôle de gestion
	Responsable des affaires juridiques
	Responsable du système d'information
	Responsable de l'audit interne

En 2023, le comité exécutif s'est réuni 12 fois

ÉQUIPE

En 2023, l'effectif global de la CDC s'élève à **41** collaborateurs et collaboratrices avec une quasi-parité entre les femmes et les hommes. La moyenne d'âge est de 42 ans et le taux d'encadrement s'élève à 91%.



La CDC, conformément à sa politique des ressources humaines, s'engage en faveur du développement des compétences. En 2023, la CDC a réalisé plusieurs actions de formation qui ont porté sur le métier du capital investissement, la finance durable, la gouvernance et d'autres thématiques transversales.

L'objectif est de permettre à chaque membre de l'équipe de la Caisse d'acquérir les connaissances nécessaires pour l'accomplissement de ses attributions de manière optimale et d'être à l'affût des meilleures pratiques dans un domaine en perpétuelle mutation.

Le taux d'accès à la formation en 2023 est de 68% avec une moyenne de deux jours par personne. Sur les vingt-huit personnes formées, on enregistre un pourcentage de 93% de femmes.

En plus du programme de formation annuel, le personnel de la CDC bénéficie des formations disponibles sur la plateforme e-learning, « CDC Online Academy ». Un certain nombre de modules est conçu par les cadres de la Caisse. Ce choix est né de la volonté de capitaliser sur l'expertise des équipes et de favoriser le partage des connaissances avec un accès facile, flexible et équitable.

 **Taux d'accès à la formation**
68%



En 2023, huit parcours de formation ont été introduits et le taux d'accès a dépassé 25%.

Par ailleurs, la CDC a poursuivi ses efforts de coopération et d'ouverture sur son environnement. En 2023, six stagiaires ont été accueillis pour une immersion pratique autour de thématiques diversifiées telles que le développement d'une stratégie de communication digitale en B to B, l'évaluation de la performance des FCP mixtes de la CDC et l'évaluation de l'impact de la digitalisation sur la gestion des ressources humaines.

INVESTISSEUR DE RÉFÉRENCE SUR LE MARCHÉ DU CAPITAL INVESTISSEMENT EN TUNISIE





La CDC a initié et souscrit à des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), généralistes et spécialisés, pour financer des entreprises opérant dans divers secteurs à travers la Tunisie. Ces initiatives ont permis de transformer le paysage du capital-investissement constituant une offre complémentaire à celle du secteur bancaire.

11 ANS DE PRIVATE EQUITY... L'APPUI AUX ENTREPRISES CRÉATRICES DE VALEUR EST NOTRE PRIORITÉ



La CDC a été créée en 2011, une période pendant laquelle des revendications sociales et économiques étaient à leur apogée exigeant à l'État de relever des défis en termes de création d'emplois et de développement régional. Parmi les leviers pour accomplir son rôle d'investisseur appuyant les politiques de l'État, la CDC a visé dès son entrée en activité, l'appui des entreprises innovantes créatrices de valeur, un choix imposé par un tissu économique principalement constitué de PME. Cet appui, s'est poursuivi de 2012 à 2023 avec l'initiation et la souscription à des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) généralistes et spécialisés destinés à financer les entreprises opérant dans des secteurs diversifiés et implantées dans différentes régions de la Tunisie.

Ainsi, la CDC a réussi à transformer le paysage du capital investissement en Tunisie, constituant une offre complémentaire à celle du secteur bancaire. Cette alternative permet de soulager le passif des entités investies en renforçant leurs capitaux propres et de créer un effet de levier favorisant un meilleur accès au financement bancaire.

Pendant la dernière décennie, les montants levés sur le marché du capital investissement ont plus que quintuplé, passant de 914 milliards de dinars en 2012 à 5.184 milliards de dinars en 2023. Le nombre d'opérateurs a lui aussi quintuplé en passant de 40 opérateurs en 2012 à 206 en 2023 avec une augmentation de 500% des montants alloués aux fonds sous gestion sur la même période passant de 617 milliards de dinars en 2012 à 4.229 milliards de dinars en 2023.

DE 2012 À 2023



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS SUR LE MARCHÉ



Les montants investis sur le marché sont passés de 100 MTND en 2012 à 426 MTND en 2023 faisant bénéficier 126 entreprises en 2023 contre 91 entreprises en 2012 avec une nette amélioration du ticket moyen passant de 0,626 MTND à 3,380 MTND.

MONTANT INVESTI		NOMBRE D'ENTREPRISES INVESTIES		TICKET MOYEN	
100 _{MTND}	426 _{MTND}	91	126	0,626 _{MTND}	3,380 _{MTND}
(2012)	(2023)	(2012)	(2023)	(2012)	(2023)

Année 2012

160 Opérations d'investissement
 91 Entreprises financées
 100 Investi (MTND)
 626 Ticket Moyen (KTND)
 12 150 Emplois (Total)

Année 2023

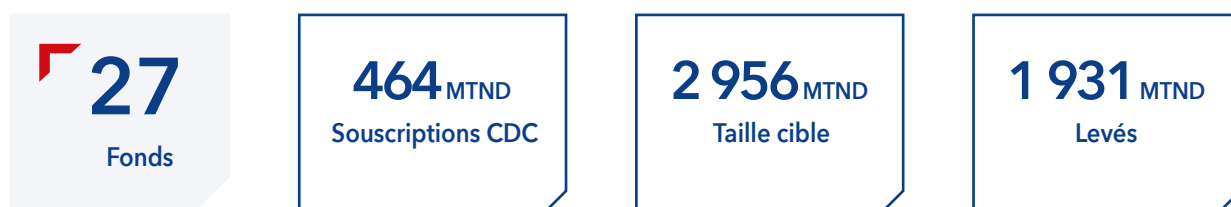
126 Opérations d'investissements
 126 Entreprises financées
 426 Investi (MTND)
 3 380 Ticket Moyen (KTND)
 4 400 Emplois (Total)

Aperçu sur le marché du capital investissement pour la période 2012-2023 - Source: RA ATIC

La contribution de la Caisse à l'essor du marché a été significative puisque sur période 2012-2023, elle a investi dans **27 fonds** dont 22 fonds locaux, 04 fonds internationaux un fonds d'investissement spécialisé et un fonds de fonds. L'investissement dans ces fonds a permis de maintenir et/ou favoriser la création de sociétés de gestion de fonds. La CDC est désormais partenaire de **15 sociétés** pour la gestion des fonds levés à travers les 27 fonds.



Le montant levé par la Caisse à travers les 27 Fonds précités s'élève à 464 MTND et ont permis de lever 1 931 MTND.



À travers, sa souscription dans une partie des fonds d'investissement existants sur le marché, la Caisse a contribué à la création d'impact en termes de création d'emplois et d'inclusion des femmes et des jeunes. En effet, l'intervention de la Caisse, à travers l'investissement dans 27 fonds a permis la création/développement de 201 entreprises et la création/maintien de 27 111 emplois en Tunisie dont 8 916 destinés à des femmes, 6 835 à des jeunes et 6 107 diplômés du supérieur.



Les fonds locaux souscrits par la Caisse ont totalisé un montant de 291 MTND permettant de financer 124 entreprises tout au long du cycle de vie.

REALISATION DES FONDS LOCAUX INVESTIS PAR LA CDC PAR PHASE D'INVESTISSEMENT DE 2012-2023



Hormis les 22 fonds locaux, sur les 27 fonds investis par la Caisse, il existe le fonds des fonds ANAVA et 3 fonds internationaux. Ces 3 derniers, ont permis la création de 50 752 emplois en Tunisie et à l'étranger par les 29 entreprises financées.

22 FONDS LOCAUX			3 FONDS INTERNATIONAUX	
	220 Entreprises investies dont		20 000 Emplois créés/maintenus dont	
	85 dans les ZDR		8 000 femmes	29 Entreprises investies
			6 500 jeunes	
			5 600 diplômés du supérieur	50 752 Emplois créés/ maintenus

De 2012 à 2023, 22 opérations de sortie ont été réalisées par les fonds nationaux et 4 par les fonds internationaux.

Outre l'impact socioéconomique de l'intervention de la Caisse sur le marché du capital investissement, on relève l'impact financier créé puisque chaque dinar investi par la Caisse draine 10 TND d'investissement. L'effet de levier financier créé par les fonds nationaux est de 6 et celui créé par les fonds internationaux est de 16 fois.



À l'orée de cette nouvelle décennie, la CDC œuvre à développer la **spécialisation des fonds** en fonction des priorités et des besoins du marché. C'est dans cette optique que le développement régional, la restructuration et la création d'impacts socioéconomiques et environnementaux sont actuellement particulièrement ciblés par la Caisse.

* ZDR: Zone de Développement Régional

FOCUS SUR LES FONDS DE RESTRUCTURATION

La crise sanitaire ayant frappé brusquement le monde dont la Tunisie, l'économie nationale en fût profondément sinistrée. Cette crise survenue dans un contexte déjà fragilisé par les facteurs engendrés par les transitions politiques et économiques, a amené à une situation inédite de double choc. Le premier est le choc de la demande frappant les chiffres d'affaires des PME en moyenne de 50% notamment à cause de l'arrêt des échanges internationaux résultant de la fermeture des frontières, la baisse de la consommation ainsi que la baisse du pouvoir d'achat. Le second est le choc de l'offre pour cause notamment d'arrêt des chaînes de production et de la réduction massive de la main d'œuvre.

Les PME en mal de liquidités et d'équilibres financiers, se trouvent sinistrées et sont devenues insoutenables. L'une des réponses du Gouvernement fût de réunir les parties prenantes pouvant prendre les mesures pertinentes pour renverser la tendance et catalyser la reprise. Parmi ces parties prenantes, la CDC et le secteur du capital investissement ont été mobilisés pour apporter une réponse rapide aux besoins du tissu économique non ou peu couverts par le secteur bancaire.

C'est dans cet élan que la CDC avait lancé en 2020 **l'initiative ASPIRE** d'une taille de 100 MTND pour souscrire dans les fonds de restructuration. Deux fonds ont été souscrits par la CDC. Il s'agit des fonds INKADH et MOURAFEK.

À la suite du constat de la forte demande en termes de financement de la restructuration et le succès de l'initiative ASPIRE, la CDC a lancé en 2023 une **nouvelle ligne de financement** d'une taille cible de 200 MTND pour souscrire dans les fonds de restructuration ou retournement dédiés au soutien des PME en difficultés financières.

Force est de souligner que les fonds de retournement fournissent non seulement du capital, mais aussi une expertise et des ressources pour aider à diagnostiquer les vulnérabilités et à élaborer des stratégies de redressement à même de revitaliser les entreprises en difficulté afin de maintenir la dynamique économique, préserver les emplois et les actifs, et favoriser une croissance durable dans l'économie.

En somme, les interventions de la Caisse à travers les Fonds de restructuration permettent de :

- 1. Sauver les entreprises en difficulté** : fournir du capital et des ressources pour stabiliser ces entreprises et éviter ainsi des fermetures potentielles qui pourraient entraîner des pertes d'emplois massives et des répercussions économiques négatives.
- 2. Préserver les emplois et les actifs** : chercher à restructurer l'entreprise de manière à la rendre rentable à long terme, et préserver ainsi les opportunités d'emploi et la valeur des actifs.
- 3. Créer de la valeur** : optimiser les opérations et les process de production, réaligner la stratégie, restructurer le bilan et instaurer des incitations basées sur la performance, dans le but de maximiser la rentabilité et la valeur à long terme de l'entreprises, et offrir ainsi des rendements attractifs aux investisseurs et stimuler la croissance économique.
- 4. Améliorer la gouvernance** : exiger la transparence financière et promouvoir les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, renforcer les structures de contrôle interne et favoriser une culture d'intégrité et de responsabilité, dans le but de restaurer la confiance des investisseurs et à stimuler la croissance durable des entreprises.
- 5. Conseiller et suivre** : identifier les problèmes sous-jacents, surveiller la performance de l'entreprise et intervenir pour résoudre les obstacles qui entravent la réussite de l'entreprise et contribuer à restaurer la santé opérationnelle et financière des entreprises, favorisant ainsi la stabilité économique globale.

L'INITIATIVE ASPIRE

L'initiative Aspire est dédiée au soutien des PME actives dans des secteurs à fort potentiel, ayant besoin d'un rééquilibrage de bilan et de ressources financières pour se développer.

La CDC, à travers l'initiative Aspire, a souscrit 28 MTND dans deux fonds de restructuration d'une taille globale de 84 MTND, le montant libéré au 31 décembre 2023 s'élève à 19 MTND.

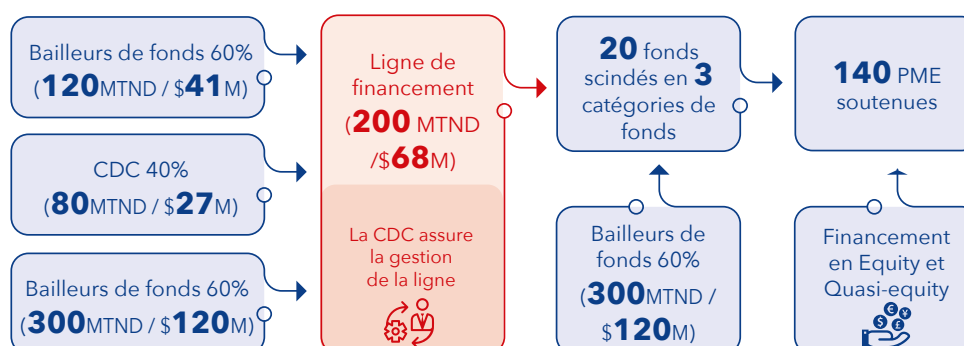
	Fonds INKADH	Fonds MOURAFEK
Société de Gestion	Mac Private Management	Zitouna Capital
Taille du Fonds	50 MTND	34 MTND
Montant libéré	25.5 MTND	34 MTND
Montant investi	21.5 MTND	24.2 MTND
Montant souscrit par la CDC	18 MTND	10 MTND
Montant libéré par la CDC	9 MTND	10 MTND
Nombre de PME financées	5	8
Secteurs	- Industrie de la pêche et de la transformation des produits de la mer - Emballage alimentaire - Industrie manufacturière - Industrie 4.0 - Restauration rapide	- Industrie pharmaceutique et chimique - Industrie agroalimentaire - Transport terrestre - Industrie du bois - Services informatiques - Imprimerie
Implantation des PME	- Ariana - Ben Arous - Sousse - Zarzis	- Ben Arous - Gabès - Sfax - Tunis - Zaghouan

LA NOUVELLE LIGNE DE FINANCEMENT DE RESTRUCTURATION LANCÉE PAR LA CDC

Il s'agit d'un dispositif d'aide spécifique aux PME sous forme d'une ligne de financement pour souscrire aux fonds d'investissement dédiés aux PME et qui a été proposé dans le cadre du programme de la relance de l'économie tunisienne.

Cet instrument d'une taille cible de 200 Millions de dinars mettra à l'avant un financement en Capital et Quasi-capital aux PME afin de leur permettre une restructuration financière et un développement de leurs activités.

LIGNE DE FINANCEMENT DÉDIÉE À LA SOUSCRIPTION AUX FONDS D'INVESTISSEMENT DE RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DES PME

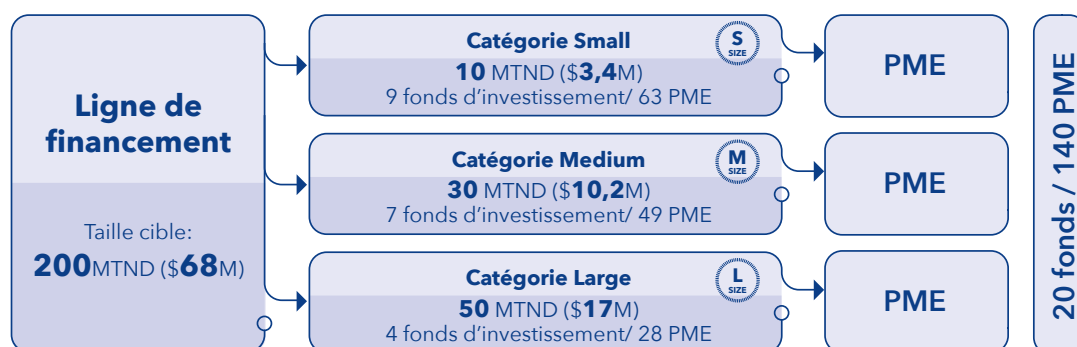


L'objectif de cette ligne de financement est de souscrire dans 20 fonds de restructuration qui seront étiquetés en 3 catégories selon leur taille : il y aura la catégorie Small (10 MDT) avec 9 fonds d'investissement qui investiront dans 63 PME, puis, la catégorie Medium (30 MDT) qui investira dans 49 PME grâce à ses 7 fonds, et, enfin, la catégorie Large (50 MDT) avec 4 fonds qui appuieront 28 PME.

Au total, 20 fonds découleront de la ligne de 200 MDT et fourniront un appui financier à 140 PME tunisiennes.

Le choix de ce montage est fondé sur une hypothèse admettant que le déploiement d'une ligne et non pas un fond de fonds s'est avéré plus opportun et avantageux en termes de délais et de praticité. Les impacts recherchés à travers cette initiative sont de créer un effet de levier global important.

La ligne opère localement par la souscription à hauteur de 40% des fonds mono-pays. Le reste, à savoir, les 60% seront couverts à travers les souscriptions des investisseurs privés notamment des institutions financières locales qui ont un souci de fiscalisation de leurs bénéfices et seront, ainsi, motivées par la défiscalisation.



Les critères de sélection des sociétés de gestion de fonds pour la création et la gestion des fonds d'investissement sont les suivants :

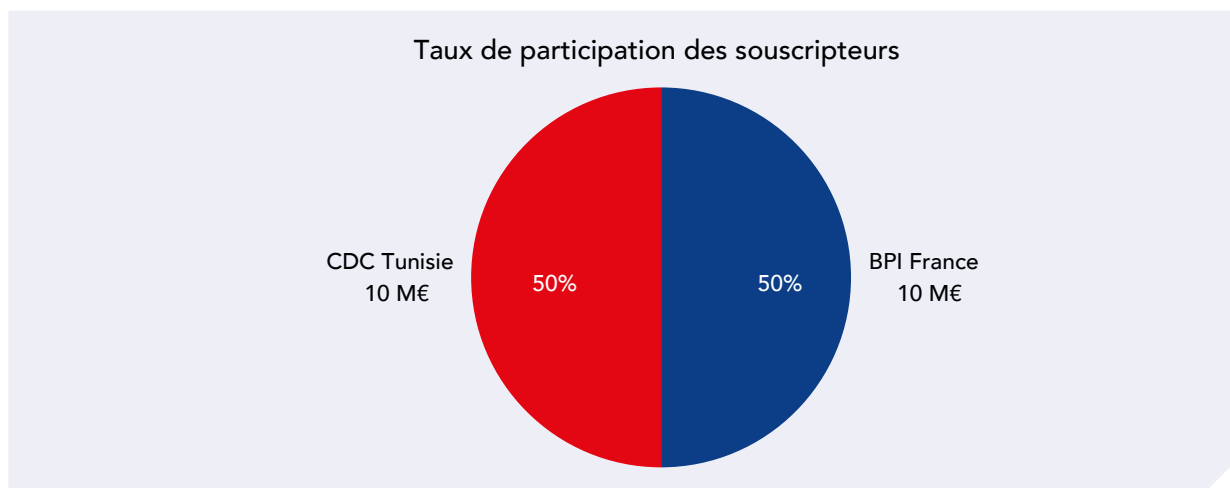
- La stratégie d'investissement proposée pour le Fonds,
- L'historique de l'équipe de gestion,
- La capacité à lever des fonds,
- Le process d'investissement,
- Le pipeline de projets.



FOCUS SUR LES FONDS INTERNATIONAUX

À travers les participations dans les fonds internationaux opérant sur les zones couvrant la Tunisie, la CDC a réalisé non seulement des performances financières attractives avec des TRI variant de 9% à plus de 30% mais aussi la réalisation d'impacts sociaux et environnementaux. En outre, ces fonds appliquent les meilleures pratiques de gouvernance ainsi que celles de mesure et de suivi des impacts et d'additionalités aussi bien financières que non financières.

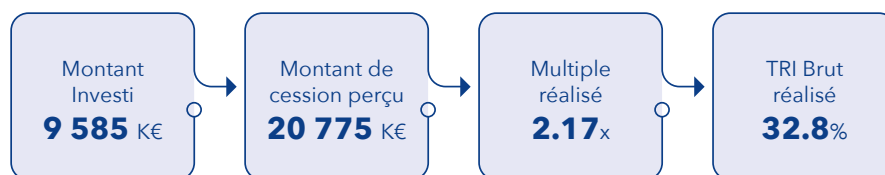
FONDS DE COLOCALISATION FRANCO TUNISIEN (FCFT)



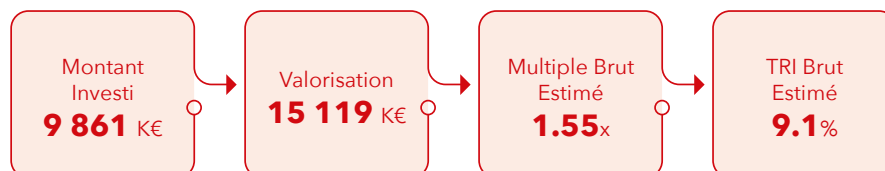
Date de création	14 mars 2016
Taille totale du fonds	20 M€
Date du premier investissement	1 ^{er} juillet 2016
Entreprises visées	Entreprises situées en France avec un lien avec la Tunisie Entreprises situées en Tunisie avec un lien avec la France
Zones géographiques visées	France (50%) et Tunisie (50%)

SYNTHÈSE DU PORTEFEUILLE

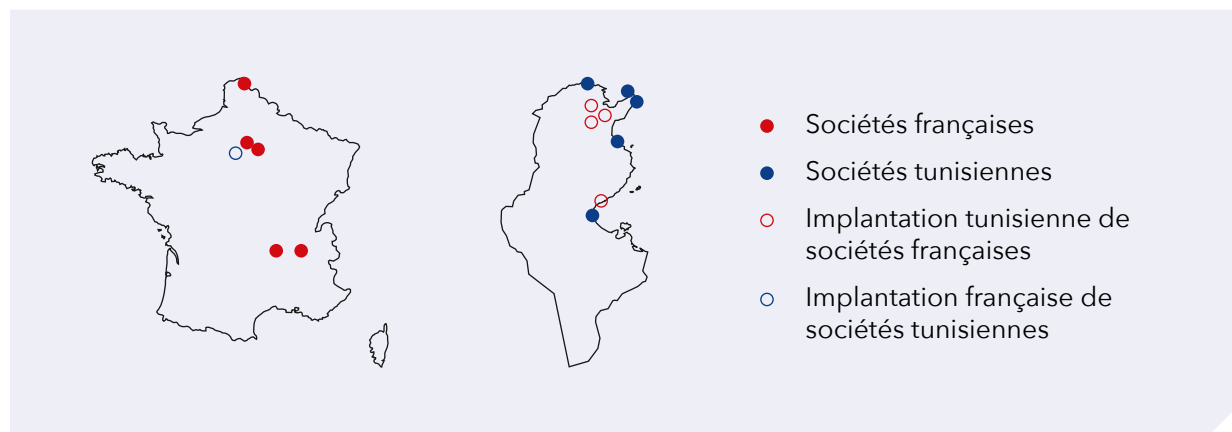
PORTEFEUILLE CÉDÉ : 6 CESSIONS TOTALES



PORTEFEUILLE ACTIF (8 PARTICIPATIONS)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE



50% du montant investi en France



50% du montant investi en Tunisie



IMPACT EN CHIFFRES DU FONDS FCFT EN 2023



18,6% TRI brut du portefeuille global



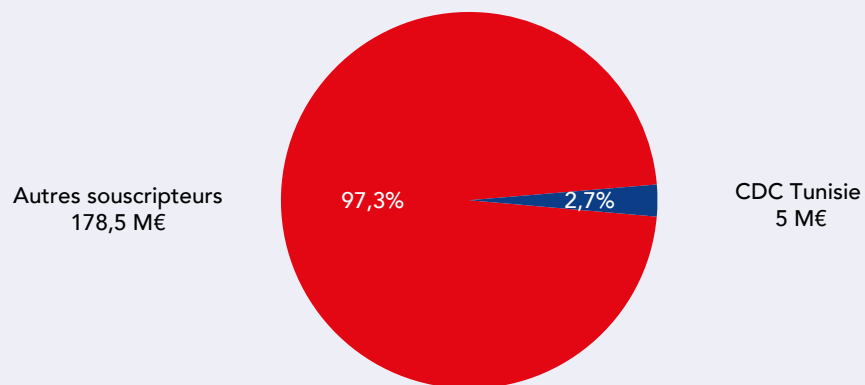
8 632 Emplois directs créés et soutenus
100% des participations ont formalisé une politique de formation



35% des employés des participations sont des femmes

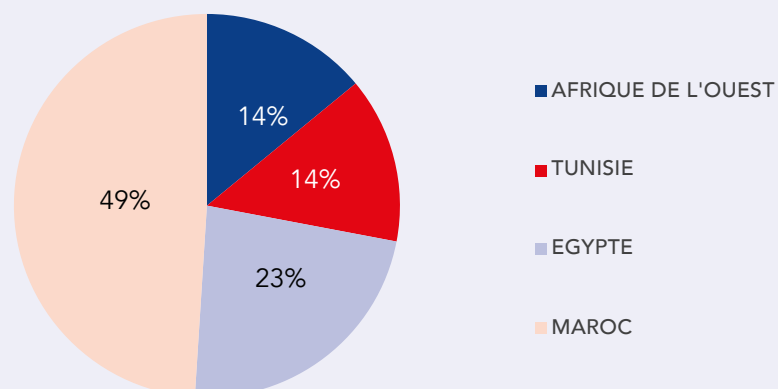
FONDS MEDITERRANIA CAPITAL III (MC III)

Taux de participation des souscripteurs

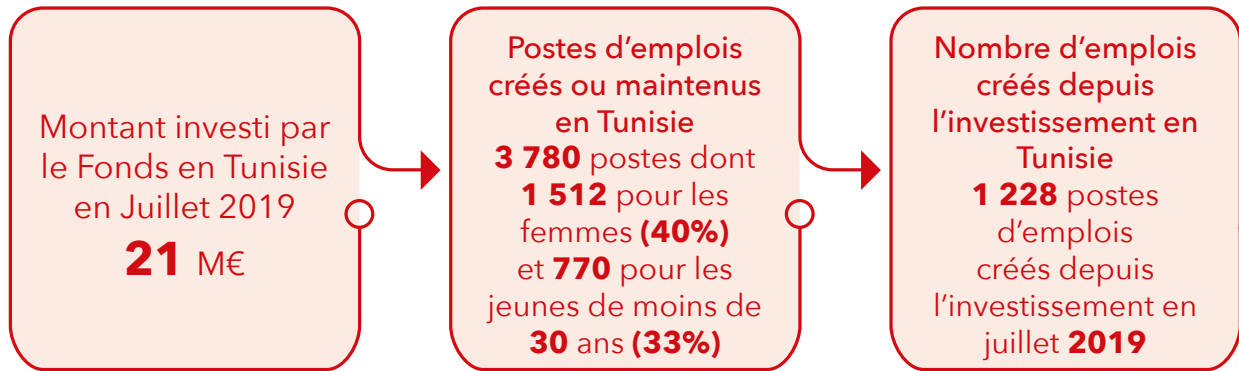


Date de création	27 novembre 2017
Taille totale du Fonds	183.5 M€
Date du premier investissement	8 janvier 2018
Entreprises visées	Les PME et les sociétés de moyenne capitalisation, situées en Afrique du nord et en Afrique sub-saharienne
Zones géographiques visées	75% au moins dans les pays de l'Afrique du nord y compris le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, et l'Egypte. 25% au maximum dans les pays de l'Afrique sub-saharienne avec une concentration particulière sur le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE PAR COUT D'INVESTISSEMENT



IMPACT DIRECT SUR LA TUNISIE



SYNTHÈSE DU PORTEFEUILLE

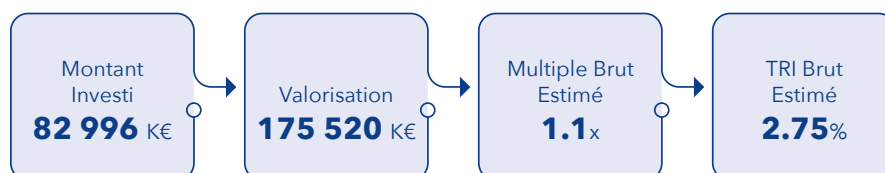
PORTEFEUILLE CÉDÉ : 1 CESSION TOTALE



PORTEFEUILLE CÉDÉ : 2 CESSIONS PARTIELLES



PORTEFEUILLE ACTIF (4 PARTICIPATIONS EN PORTEFEUILLE)



IMPACT EN CHIFFRES DU FONDS MC III EN 2023



12,9%

TRI brut du portefeuille global



23 830

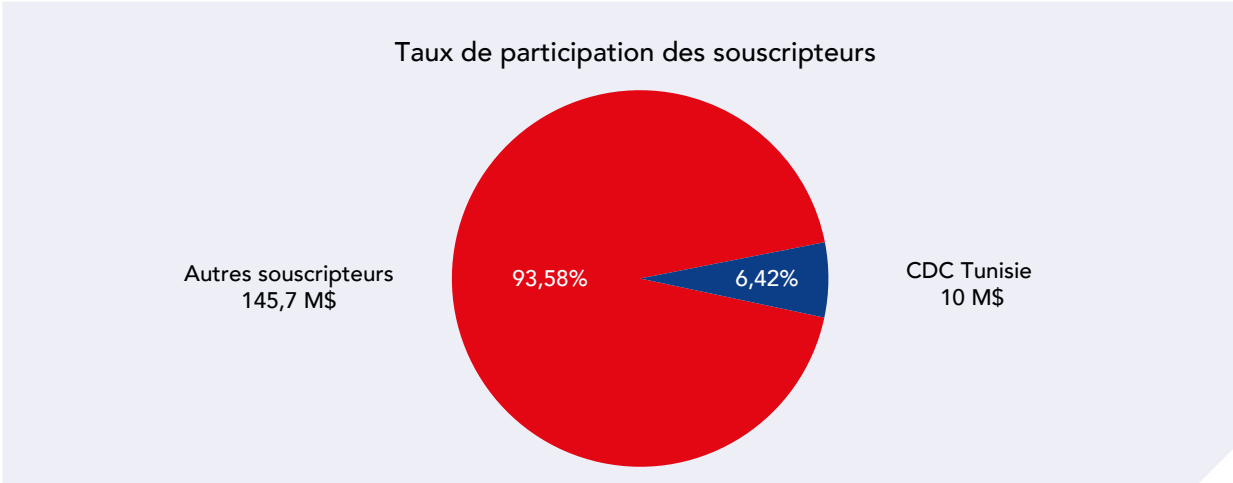
Emplois directs créés et soutenus



24%

des employés des participations sont des femmes

FONDS BLUEPEAK

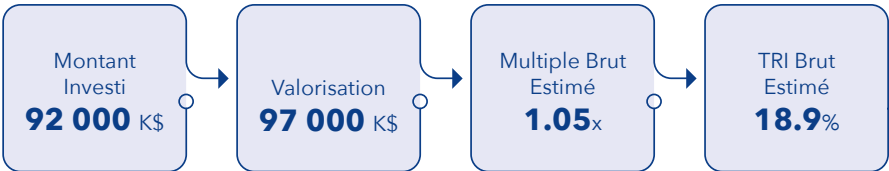


Date de création	21 mai 2021
Taille totale du Fonds	155.7 M\$
Date du premier investissement	23 décembre 2021
Sociétés visées	Les PME et les sociétés de moyenne capitalisation en phase de développement
Zones géographiques visées	L'Afrique principalement et au maximum du nord et sub-saharienne 20% dans la région du Levant (la Jordanie, le Liban et la Turquie)



SYNTHÈSE DU PORTEFEUILLE

PORTEFEUILLE ACTIF (6 PARTICIPATIONS)



IMPACT EN CHIFFRES DU FONDS BLUEPEAK EN 2023



18,9%

TRI brut du portefeuille global



8 555

Emplois directs créés et soutenus



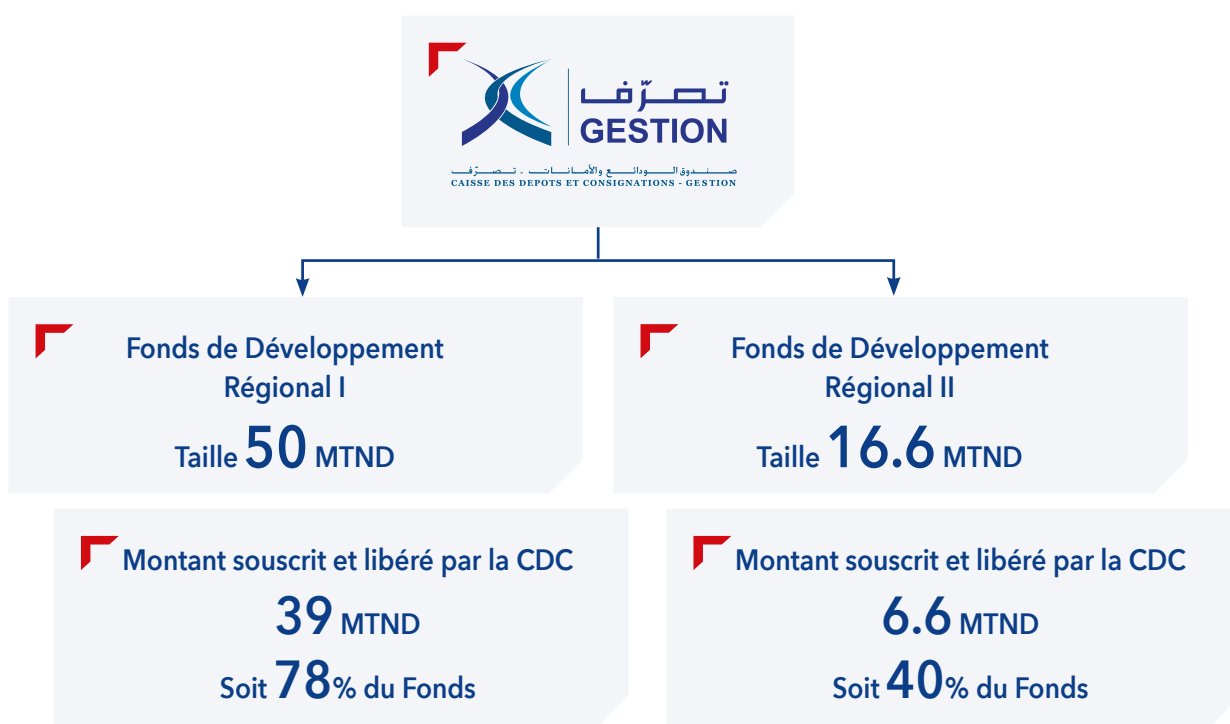
32%

des employés des participations sont des femmes



FOCUS SUR LES FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Afin de desservir sa mission d'investisseur public œuvrant à réduire les disparités régionales et à hisser les entreprises à monter en valeur ajoutée, la CDC via sa filiale la CDC Gestion, a lancé le premier fonds de développement régional (FDR I) suivi d'un deuxième fonds de développement régional (FDR II) pour assister le développement des entreprises tunisiennes en mettant l'accent sur les régions défavorisées afin de créer des opportunités d'emplois durables.

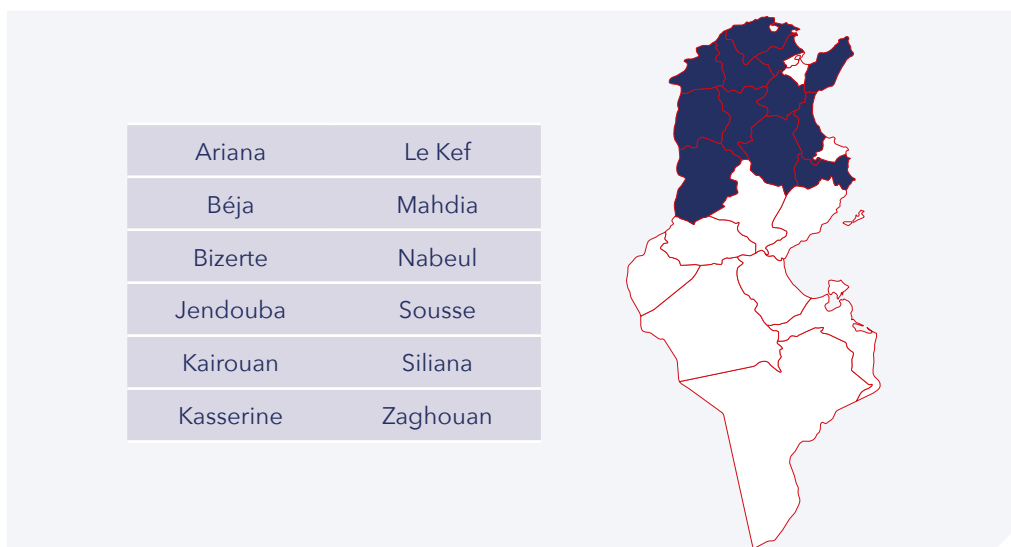


Total des entreprises financées	31
Total des emplois créés ou maintenus	1 485
Total de femmes employées	522
Total des jeunes employés	424

RÉALISATIONS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL I



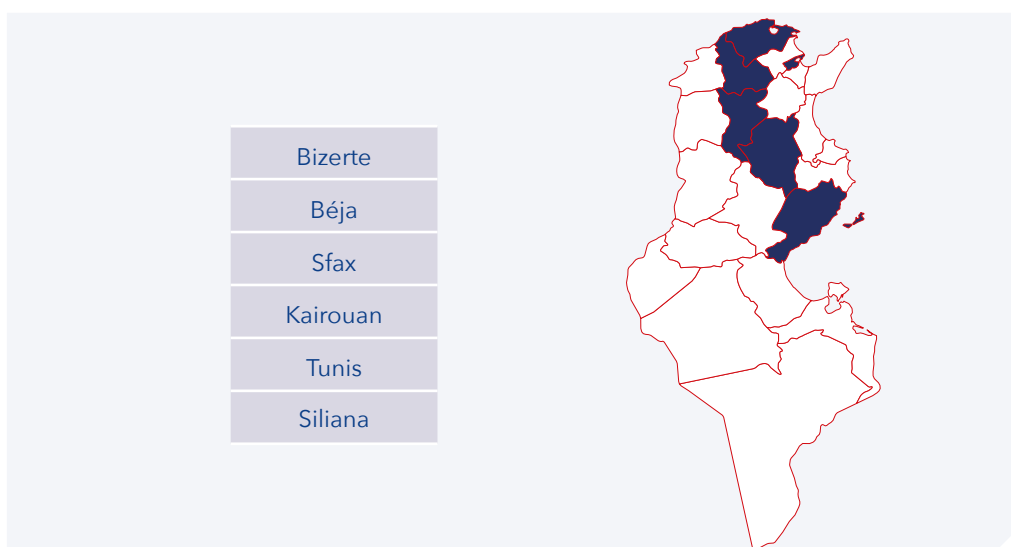
RÉGIONS TOUCHÉES PAR L'INTERVENTION DU FONDS



RÉALISATIONS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II



RÉGIONS TOUCHÉES PAR L'INTERVENTION DU FONDS



TIERS DE CONFIANCE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Les programmes d'appui aux entreprises constituent une offre complémentaire aux investissements de la Caisse pour un meilleur impact de ces derniers. Pour les réaliser la Caisse érige des partenariats avec les bailleurs de fonds dont les objectifs stratégiques convergent avec ceux de la CDC.

EN LIGNE AVEC LA PRIORITE D'APPUI AUX ENTREPRISES ET STARTUPS INNOVANTES CRÉATRICES DE VALEUR... DES PARTENARIATS INNOVANTS ET DE TAILLES SUR MESURE



LE PROJET STARTUPS ET PME INNOVANTES

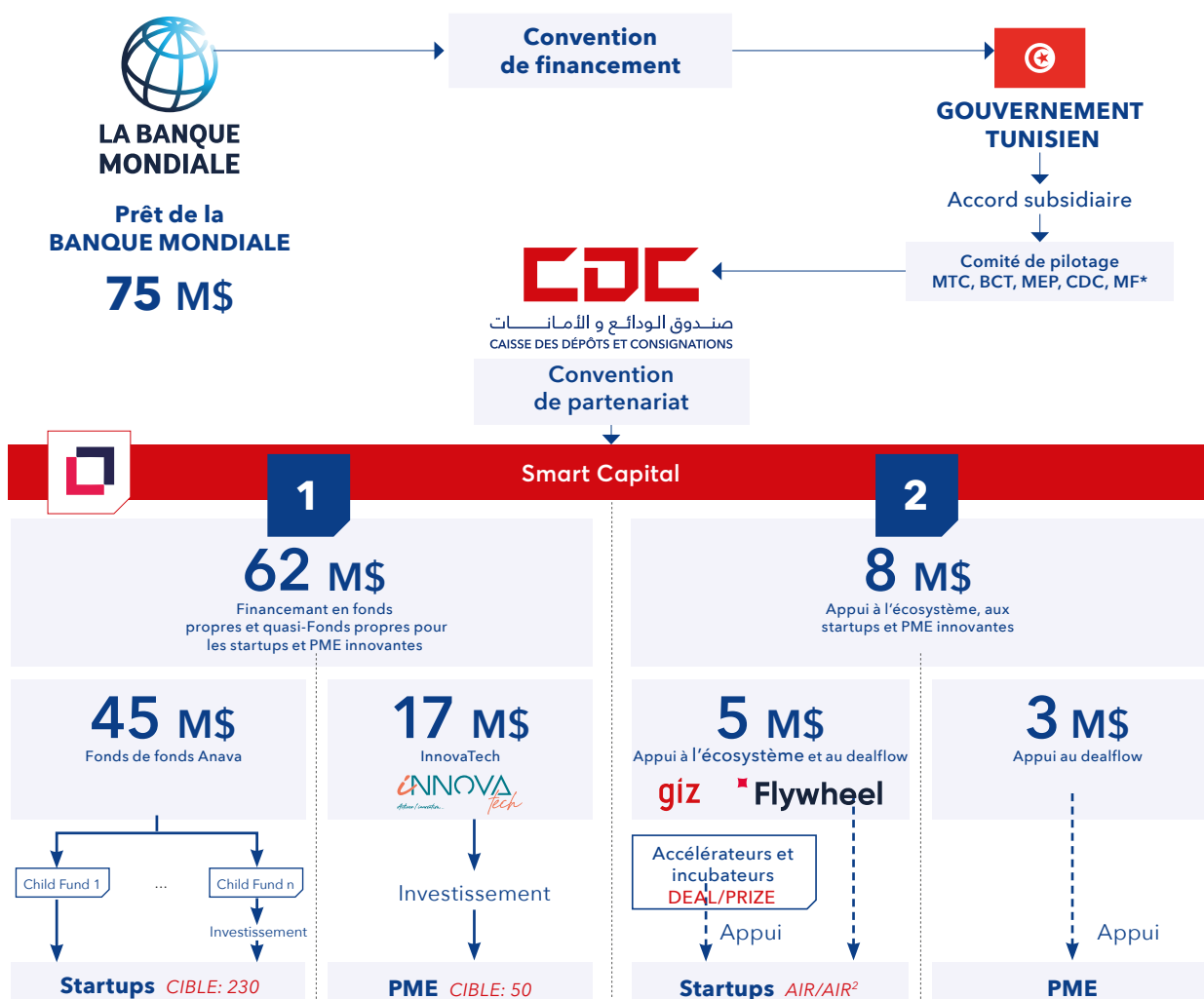


Le projet «Startups et PME Innovantes», financé par la Banque Mondiale, vise à catalyser la création et le développement des startups et PME innovantes tout en stimulant les perspectives économiques et d'emploi.

Le projet est exécuté par la CDC, en collaboration avec Smart Capital et cible la création d'entités clés chargées de la mise en place d'un pipeline viable pour les investissements futurs.

Il s'articule autour de trois composantes :

1. Financement en fonds propres et quasi-fonds propres pour les startups et PME innovantes,
2. Soutien des structures d'appui et accompagner les startups et des PME innovantes,
3. Gestion du projet et renforcement des capacités.



* MTC :Ministère des Technologies de la Communication - BCT : Banque Centrale de Tunisie - MEP :Ministère de l'Economie et de la Planification - MF:Ministère des Finances

FINANCEMENT DE STARTUPS ET PME INNOVANTES

LE PROGRAMME ANAVA

Les ressources utilisées pour financer les composantes du projet au 31 décembre 2023 s'élèvent à **16 297 millions d'euros**, soit **24%** du montant du prêt et **28%** du total des engagements spécifiés à la même date.

Au 31 décembre 2023, le fonds ANAVA a approuvé le financement de trois fonds d'investissement auxquels il contribuera à environ **14,6 millions d'euros**. Le Fonds de dépôt et d'affectation spéciale a été libéré dans le cadre du programme ANAVA de la Banque Mondiale à hauteur de **10,7 millions d'euros**, **8,5 millions d'euros** au 31 décembre 2023 et **2,2 millions d'euros** en avril 2024.

LE PROGRAMME INNOVATECH

Le fonds INNOVATECH a financé cinq (5) projets d'une valeur totale de **11,8 millions de dinars**.

Il convient également de noter qu'il a été convenu avec l'équipe de la Banque Mondiale que **2,5 millions d'euros** seraient redirigés vers le fonds INNOVATECH : une réaffectation (**2 millions d'euros** de la composante 2.2 et **0,5 millions d'euros** de la composante 3) qui permettrait d'exercer une pression sur les risques et d'améliorer la résilience des composantes du projet.



APPUI À L'ÉCOSYSTÈME DES STARTUPS ET DES PME INNOVANTES

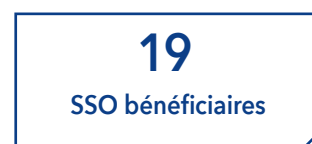
LE PROGRAMME FLYWHEEL

Les premiers outils d'appui à l'écosystème ont été lancés en mars 2021. Cette activité de soutien s'est poursuivie à un rythme soutenu tout au long de 2022 et 2023, avec un taux de consommation de **43%** de l'allocation de prêts et **27%** des fonds alloués aux structures de soutien et accompagnement des startups et des petites et moyennes entreprises innovantes.

128 startups et **19** structures de soutien ont été soutenues pour un montant total de **6 millions de dinars**.



LES RÉALISATIONS CUMULÉES AU 31 DÉCEMBRE 2023 DE LA COMPOSANTE 2.1 DU PROGRAMME STARTUPS ET PME INNOVANTES



EN LIGNE AVEC LA PRIORITÉ D'APPUI DE L'INCLUSION SOCIOECONOMIQUE FAST, UNE INITIATIVE À TAILLE HUMAINE...



LE PROGRAMME FAST



Le programme FAST (Femmes Accélération pour les startups et très petites entreprises) vise à soutenir des initiatives entrepreneuriales dans la réalisation des programmes d'accélération de startups et TPE, et à accélérer le développement des programmes d'incubation pour des femmes entrepreneures.

Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par la CDC avec l'assistance technique d'Expertise France.



Il prévoit un budget de **4,6 M€**, pour réaliser et atteindre trois objectifs :

1. Soutenir **des programmes d'accélération** permettant un effet de levier financier en finançant l'appui technique proposé par des accélérateurs qui apportent un financement sous forme de participation en capital, prêt ou toute autre modalité pour les bénéficiaires finaux du programme.
2. Soutenir **les programmes d'incubation** des structures d'accompagnement d'initiatives entrepreneuriales portées exclusivement par des femmes et en région hors du grand Tunis.
3. Soutenir des programmes permettant de renforcer **la création de liens entre les startups/TPE/PME , d'une part, et les ETI/GE, d'autre part.**



Le programme compte désormais :

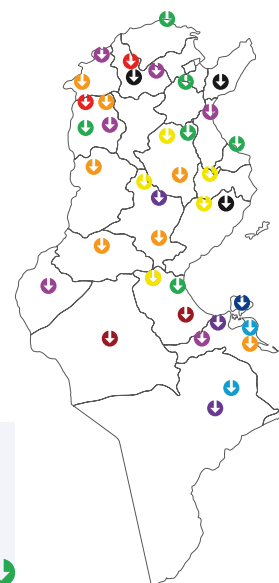
4

initiatives pour appuyer les programmes d'accélération



10

initiatives pour appuyer des programmes d'incubation



3

initiatives pour renforcer la création de liens entre les startups, TPE, PME d'une part, et les ETI/GE, d'autre part.



Les réalisations cumulées arrêtées au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

391 femmes accompagnées 201 femmes formées 481 emplois créés dont 96 pour des femmes	148 projets à impact environnemental et/ou social	90 startups accompagnées dont 16 portées par des femmes 141 TPE créées	14 startups labellisées

INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE ET L'INNOVATION



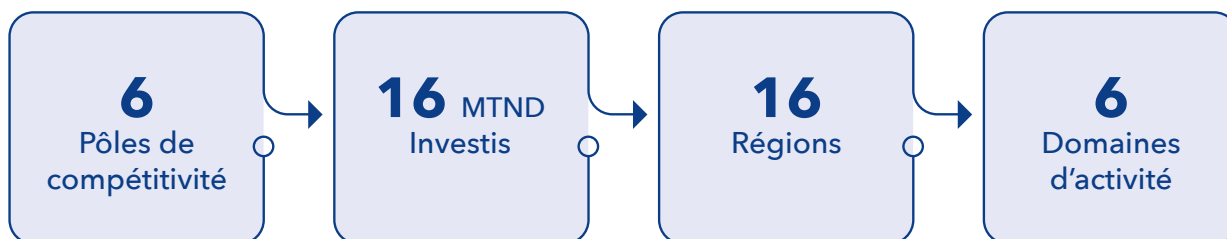


La CDC, acteur clé dans le développement des technopoles. Elle affirme son rôle stratégique en soutenant les pôles de compétitivité, favorisant l'innovation et renforçant ainsi les synergies entre industrie, recherche et formation.

INVESTIR DANS L'INFRASTRUCTURE ET L'INNOVATION

Jusqu'à la fin de l'année 2023, la CDC est partenaire de six pôles de compétitivité totalisant un montant global investi de 16,23 MTND.

La CDC consacre ainsi son positionnement stratégique visant à appuyer les projets innovants via les technopoles qui ont pour vocation de créer des synergies entre les partenaires industriels, de recherche et de formation et contribuer ainsi à l'amélioration de l'attractivité de la région à laquelle elles sont rattachées.



Les 16 régions sont :

- 1- Zone de la technopole de Sfax
- 2- Zone industrielle de Sidi Mansour - Sfax
- 3- Zone industrielle de Matmata - Gabès
- 4- Zone industrielle de Bouchemma - Gabès
- 5- Zone industrielle de Menzel El Habib - Gabès
- 6- Zone de la technopole de Sousse
- 7- Zone industrielle de Hammam Maarouf - Sousse
- 8- Zone industrielle d'Enfidha - Sousse
- 9- Zone de la technopole de Médenine
- 10- Zone de Ben Guerdane - Médenine
- 11- Zone de Beni Khedache - Médenine
- 12- Zone de Sidi Makhlouf - Médenine
- 13- Zone de Zarzis - Médenine
- 14- Zone de la technopole de Borj Cédria - Ben Arous
- 15- Zone de Bouargoub - Nabeul
- 16- Zone de la technopole de Sidi Thabet

Parmi ces pôles de compétitivité, trois se sont distingués par leurs performances et leur excellence dans le renforcement de la synergie entre les acteurs économiques et scientifiques dans des secteurs stratégiques (comme les technologies de l'information, l'énergie, la santé, et l'agroalimentaire) et la création d'un environnement propice aux échanges et à la collaboration entre les différents acteurs. Il s'agit des technopoles de Borj Cedria "Ecopark" de Sfax et "Novation City" de Sousse.

Ces technopoles ont favorisé depuis leur création le partage des connaissances, la recherche collaborative et le développement des projets innovants et ont réussi à devenir des leviers pour l'innovation et la croissance économique.

LA TECHNOPOLE DE BORJ CEDRIA - UN MODÈLE D'INNOVATION À IMPACT SOCIÉTAL

En 2019, la CDC a investi **2 MTND** dans la Société de Gestion de la technopole de Borj Cédria (SGTBC), l'objectif étant de développer le technopole et financer son plan de développement qui consiste à aménager la zone industrielle Bouargoub et construire un centre de vie.

La SGTBC est considérée comme un pilier central dans le développement technologique et économique de la région de Nabeul et de Ben Arous

et au-delà couvrant les domaines d'activité suivants : le développement de l'infrastructure industrielle, la promotion de l'investissement, l'appui de l'innovation et le développement technologique.

En 2023, la technopole a franchi un nouveau cap en renforçant son rôle de catalyseur d'innovation et en démontrant un engagement en termes de responsabilité sociétale. Le bilan est marqué par des avancées significatives en matière d'infrastructure, d'appui à l'innovation, de soutien à l'entrepreneuriat et d'engagement social.



UNE INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE DE PREMIER PLAN

L'année 2023 a été marquée par l'achèvement de la deuxième tranche de la zone industrielle de Bouargoub. Ce développement a permis d'augmenter la capacité d'accueil des entreprises et de renforcer l'attractivité de la région pour les investisseurs nationaux et internationaux.



La SGTBC a poursuivi ses efforts pour l'acquisition du terrain destiné à l'extension de la zone industrielle illustrant son ambition à se positionner comme un hub industriel de référence en Tunisie, offrant des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des entreprises innovantes.

FÉDÉRER L'INNOVATION À TRAVERS LE CLUSTERING

En matière d'innovation, la SGTBC a consolidé sa mission en renforçant le réseautage et le clustering au sein de la technopole.

La création du cluster GREEN BUILDING, couplée à la gestion de projets collaboratifs tels que GREEN BUILDING, VALECO, et AEWEN, témoignent de

la capacité de la SGTBC à piloter des initiatives complexes en partenariat avec divers acteurs. Ces projets, centrés sur le développement durable et l'innovation technologique, illustrent la synergie réussie entre recherche, industrie et innovation. Ce modèle de clustering, qui stimule la collaboration et maximise l'impact des projets de R&D, constitue un exemple inspirant pour d'autres technopoles cherchant à dynamiser leur écosystème.



SOUTIEN AUX STARTUPS ET RENFORCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

L'année 2023 a également été marquée par des avancées significatives dans l'accompagnement des startups. La SGTBC a réorganisé sa pépinière et son hôtel d'entreprises pour mieux répondre aux besoins des porteurs de projets innovants. En tant que partenaire dans des projets comme TECHNORIAT,

INTECMED et ARCTINET, la SGTBC a joué un rôle clé dans l'émergence de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée. La signature de la convention avec l'ANPR, visant à pérenniser le projet INTECMED, est un exemple de la manière dont la SGTBC s'efforce de transformer les résultats de la recherche en succès commerciaux tangibles. Ce type de partenariat est essentiel pour assurer la durabilité des initiatives d'innovation et devrait être considéré comme une pratique exemplaire pour d'autres technopoles.



UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL EXEMPLAIRE

Au-delà de ses réalisations économiques et technologiques, la SGTBC a placé la responsabilité sociétale au cœur de sa mission. Consciente de son rôle dans la communauté, la technopole a mené plusieurs actions sociales en 2023 qui ont eu un impact significatif sur la région.

L'organisation de « La Journée du Savoir », en collaboration avec l'amicale de la technopole, a permis de récompenser les enfants studieux des fonctionnaires de la technopole, valorisant ainsi l'éducation et la réussite scolaire. De plus, la SGTBC a fait preuve de solidarité en octroyant une aide financière au comité local de la solidarité sociale des délégations de Bouargoub et de Soliman à l'occasion du mois de Ramadan, touchant directement les communautés locales et renforçant les liens sociaux dans la région.

Ces actions montrent que la SGTBC ne se contente pas d'être un moteur de développement économique et technologique, mais qu'elle s'engage également activement dans l'amélioration du bien-être social. En faisant de la responsabilité sociétale une priorité, la technopole de Borj-Cedria établit un modèle d'entreprise engagée qui prend en compte les besoins de toutes les parties prenantes.



LA TECHNOPOLE DE SFAX - UN ÉCOSYSTÈME D'EXCELLENCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE

La CDC a investi **4 MTND** dans la technopole de Sfax et ce depuis 2014 dans l'objectif d'aménager un terrain affecté en zone industrielle et de construire un espace socio-culturel.



À la fin de l'année 2023, les réalisations couvrent :

- Un avancement en matière d'infrastructure
- Les activités de renforcement des capacités
- Les activités d'appui à l'entrepreneuriat

AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE

La technopole de Sfax a franchi une étape majeure avec le développement de sa zone de concession, une initiative clé pour transformer la région en un hub technologique de premier plan. La zone couvre :



- **La zone socio-culturelle** : Le centre socio-culturel et Sportif, financé à hauteur de **3 MTND**, offre à la communauté un espace moderne pour le sport et la culture.
- **La zone de production** : L'achèvement du premier bâtiment d'atelier relais, d'une superficie de 3 700 m², avec un investissement de **2,9 MTND**, soutient l'industrie durable.

La zone de soutien de 17 hectares, aménagée pour accueillir des activités technologiques, constitue un cadre idéal pour l'émergence d'industries innovantes et compétitives. À fin 2023, 70% de l'infrastructure a été déjà mise en place pour rendre la zone un espace stratégique pour le développement industriel.

AU NIVEAU DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- **Le projet IRADA pour propulser la région vers l'excellence**

Le projet IRADA est un modèle de partenariat public-privé qui vise à renforcer les industries régionales, en particulier les secteurs mécaniques et technologiques. Le projet a permis de :



- Former des formateurs et de certifier les entreprises, favorisant une croissance industrielle durable et compétitive.
- Soutenir plus de 10 entreprises locales et contribuer à l'amélioration des capacités commerciales et à l'accès aux marchés internationaux.
- **Le centre de compétence Industrie 4.0 : un acteur clé pour la transformation numérique des PME**
Le centre de compétence industrie 4.0 joue le rôle de catalyseur pour favoriser l'adoption des technologies de pointe par les PME Tunisiennes et les prépare ainsi aux défis de demain à travers des actions de sensibilisation, de formation et de soutien. À la fin de l'année 2023 :
 - 500 PME ont été touchées par les actions de formation et de sensibilisation.
 - 6 startups innovantes ont été accompagnées dans leur lancement.

AU NIVEAU DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

En 2018 a été créé l'incubateur COSTART aidant les startups à transformer leurs idées de projets en projets viables. À la fin de l'année 2023 :

- Depuis sa création, plus de 500 heures de formation et 1 200 heures de coaching individuel ont été offertes pour les jeunes talents.
- Des startups en DEEPTeCH ont émergé grâce à un environnement stimulant, montrant l'impact concret de l'incubateur sur le développement régional et l'innovation.



Depuis 2006, la pépinière d'entreprises de la technopole de Sfax s'affirme comme un véritable moteur d'innovation en soutenant des startups à fort potentiel. Avec une infrastructure de 1 900 m², elle fournit un soutien logistique et technique indispensable aux jeunes entreprises, contribuant ainsi de manière significative aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 8, 9 et 12.

UN ENGAGEMENT CONSIDÉRABLE

En 2023, la technopole de Sfax a illustré comment une stratégie bien définie et un engagement envers l'innovation peuvent conduire à un développement régional durable. En alignant ses projets avec les Objectifs de Développement Durable, la technopole de Sfax a non seulement renforcé l'écosystème technologique de Sfax, mais a aussi ouvert la voie à un avenir prospère pour toute la région.



LA TECHNOPOLE DE SOUSSE - NOVATION CITY UNE SUCCESS STORY

La CDC, en tant qu'actionnaire majeur de Novation City, a joué un rôle clé dans l'émergence de cette technopole unique, qui s'est rapidement imposée comme un hub incontournable pour l'innovation et l'industrie 4.0 en Tunisie. En 2023, Novation City a continué de prouver sa pertinence stratégique et son impact significatif sur l'économie tunisienne, en atteignant des jalons majeurs de développement.



NOVATION CITY - CATALYSEUR POUR L'INNOVATION

Fondée en 2009, Novation City a pour objectif de promouvoir l'innovation technologique en Tunisie, avec une attention particulière aux secteurs de pointe tels que la mécatronique, la robotique, l'IT, l'industrie automobile et l'AgriTech. En se positionnant comme un catalyseur pour l'innovation, elle a attiré plus de 120 investisseurs opérant dans des secteurs diversifiés, allant de l'industrie pharmaceutique à la fintech, en passant par la transformation des plastiques.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec plus de **6000 emplois** créés et des partenariats stratégiques noués avec des entreprises locales et internationales, Novation City est devenue pour toutes les autres technopoles de Tunisie, un modèle à suivre.



L'ANNÉE 2023, UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ

Malgré le contexte économique complexe que traverse la Tunisie, Novation City a su faire preuve de résilience et d'innovation en 2023, avec des avancées notables sur plusieurs fronts.



Projets d'infrastructures de grande envergure

- En 2023, la technopole a consolidé son statut avec plusieurs avancées significatives, telles que la **signature de contrats majeurs** avec des entreprises de premier plan pour une superficie totale de **165 788 m²**. Ces partenariats confirment l'attractivité de la technopole et sa capacité à créer un cadre d'affaires stable et compétitif pour les investisseurs.
- Démarrage des travaux d'un complexe bureautique et d'exposition** de 15 000 m², un projet d'une valeur de **38 MTND**. Ce projet, qui s'étendra sur une durée de 18 mois, est appelé à devenir un pôle d'attraction pour les entreprises technologiques de la région.
- Progression des travaux sur la zone industrielle 3 d'Enfidha**, qui a vu 53% de sa deuxième phase de développement achevée. Avec une superficie de près de 40 hectares, cette zone est un levier de croissance pour l'industrie manufacturière locale et l'investissement étranger.



Promotion de l'Industrie 4.0

L'un des axes les plus remarquables du développement de Novation City été sa **stratégie d'innovation autour de l'Industrie 4.0**. Grâce à son **Novation Industry 4.0 Center**, la technopole offre un accompagnement sur mesure aux entreprises industrielles désireuses d'adopter les nouvelles technologies numériques dans leurs processus.

Les services offerts par ce centre incluent :

- **Diagnostic de maturité numérique** des entreprises, via des outils reconnus mondialement tels que l'outil SIRI, pour évaluer leur préparation à la transformation digitale.
- **Accompagnement en Arabie Saoudite** d'une entreprise agroalimentaire dans sa transformation numérique.
- **Projets de transformation sur mesure** pour les entreprises tunisiennes, avec des feuilles de route technologiques élaborées par des experts.

En outre, Novation City a signé un **contrat majeur avec l'ONUDI**, renforçant ainsi son rôle de centre de compétences en matière de sous-traitance industrielle et d'innovation. Ce partenariat est un autre exemple du leadership de la technopole en matière d'industrie 4.0.

Formation et événements innovants

Novation City a aussi marqué l'année 2023 par une série d'initiatives visant à promouvoir la formation des talents locaux et la sensibilisation à l'Industrie 4.0. Parmi les événements notables :

- **Workshops d'initiation à l'Industrie 4.0** dans plusieurs institutions académiques tunisiennes (ENISO, ISET, ESPITA), touchant des milliers d'étudiants et de jeunes professionnels.
- **Participation à des salons internationaux** tels que Hannover Messe 2023 et le Forum ESPITA, permettant à Novation City de se positionner comme un acteur incontournable de l'innovation industrielle en Tunisie et à l'international.

Accompagnement des Startups : Programmes Accélérateurs

La technopole se distingue également par son soutien continu à l'entrepreneuriat via des programmes d'accélération spécialisés :

- **STARTI4**, qui a vu l'accompagnement de **35 startups**, avec un focus sur l'industrie 4.0. Ce programme a permis à plusieurs jeunes entreprises de lever des Fonds et de s'insérer dans l'écosystème entrepreneurial tunisien et international.
- **AI Factory**, est un programme d'accélération de six mois pour les startups tunisiennes en IA, visant à les aider à se développer et à s'internationaliser. Ce programme, soutenu par le projet FAST de l'AFD et mis en œuvre par la CDC, renforce l'écosystème entrepreneurial tunisien et soutient les femmes entrepreneures.

Initiatives «Green Tech et Inclusion Féminine»

Novation City a également fait des **énergies renouvelables** et de la **transition verte** une priorité. En 2023, elle a accéléré la mise en œuvre de son **champ photovoltaïque**, qui vise à rendre la technopole plus respectueuse de l'environnement, en réduisant l'empreinte carbone par le recours à une source d'énergie renouvelable.

De plus, dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion et de l'entrepreneuriat féminin, Novation City a assuré la coordination et la supervision des activités cruciales du programme «She Green Up» porté par l'Association Tunisienne des Femmes Ingénieures, en partenariat avec la GIZ, Invest for Jobs et la BMZ, pour soutenir les femmes entrepreneures dans la création de **projets verts et durables**. Ce programme, qui a déjà accompagné **60 femmes**, est un exemple tangible de l'engagement de la technopole à promouvoir des investissements à impact positif, à la fois social et environnemental.

La CDC œuvrera à dupliquer ce modèle réussi de partenariat public-privé solide, où les synergies entre les secteurs public et privé ont permis de maximiser l'impact de chaque investissement. Ce partenariat a été un levier essentiel pour la région et une preuve que la collaboration entre les deux secteurs est une voie incontournable pour le développement national. Grâce à ses investissements stratégiques, elle s'est imposée comme un modèle de **réussite économique et de résilience**. En misant sur la technologie, l'industrie 4.0 et le développement du capital humain, elle démontre qu'il est possible de créer des écosystèmes générateurs de croissance durable.



INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Toujours à l'affût des meilleures pratiques et tendances de l'industrie de l'investissement à impact, la CDC a intégré des critères ESG dans ses activités et a construit son cadre de mesure et de management de l'impact.

LA CDC, INVESTISSEUR RESPONSABLE... UN STATUT QUI REQUIERT UN DÉVELOPPEMENT CONTINU DE LA MANIÈRE AVEC LAQUELLE ELLE INVESTIT !

La Caisse a adopté une approche d'amélioration continue de ses outils pour consacrer sa raison d'être en tant qu'investisseur au service du développement durable. Redevable d'un impact environnemental et social parallèlement à la sécurisation et fructification des fonds qui sont mis à sa disposition, l'équipe de la CDC a adopté une démarche structurée et progressive pour que la culture, la stratégie et les processus de la Caisse répondent aux exigences d'un investisseur responsable.



L'intégration des critères ESG, un préalable vers l'atteinte du statut d'investisseur d'impact

La prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités de la Caisse a constitué une première étape permettant de filtrer négativement les activités qui pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement, les personnes et la planète ou conduire à une mauvaise gouvernance.

L'intégration de ces trois catégories de critères est formalisée dans la politique environnementale et sociale de la Caisse décrivant les engagements, les objectifs et les indicateurs pour gérer les risques y afférents. Ladite politique est déclinée au niveau du système de gestion environnementale et sociale permettant leur prise en compte dès les phases de l'examen de l'éligibilité et de la structuration des projets à être potentiellement investis par la Caisse. Ce système permet de différencier entre les éléments critiques et les éléments non critiques dont il faut tenir compte dans les projets d'investissement et ce tout au long du processus d'investissement. Une fois les risques environnementaux et sociaux déterminés, les stratégies d'atténuation appropriées sont élaborées et un plan de gestion environnementale et sociale est mis en place.



Quant à la gestion et l'atténuation liées à la gouvernance, ils sont pris en charge au niveau des documents contractuels avec les partenaires. La Caisse se positionne en tant que partie diligente pour veiller au respect de la législation en vigueur et des bonnes pratiques en termes de gouvernance.



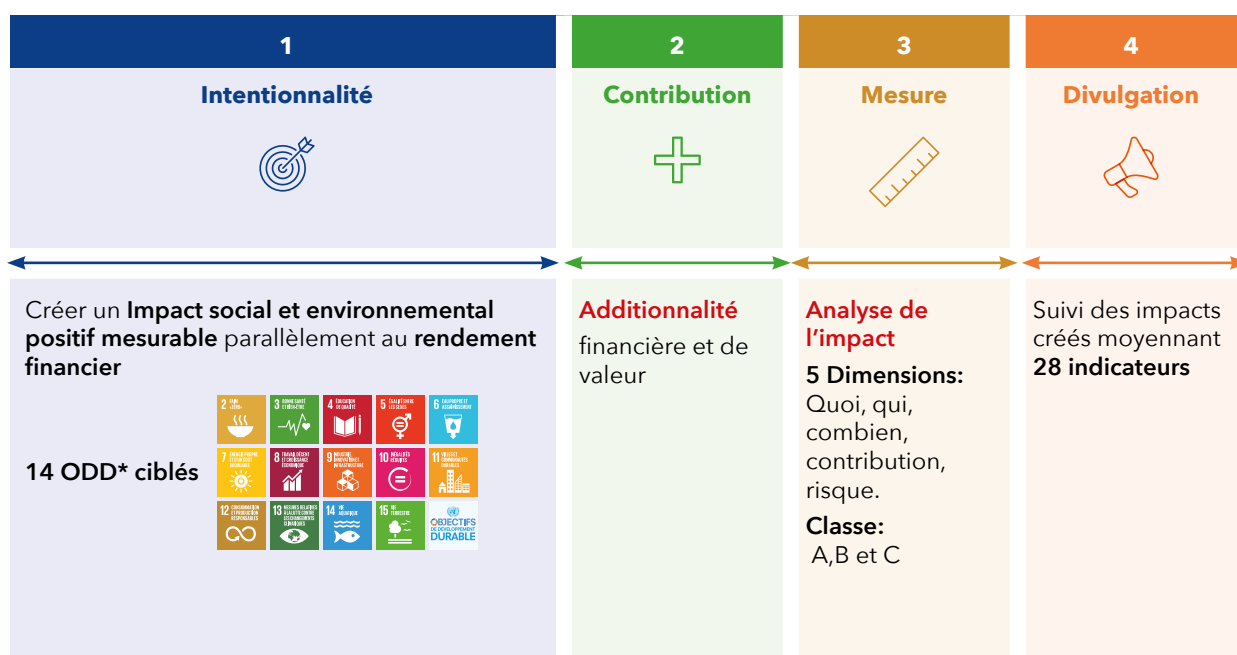
La Caisse formalise son engagement à être un investisseur d'impact

Dans une seconde étape, l'équipe de la Caisse s'est attelée à construire son cadre de mesure et de management de l'impact avançant ainsi un cran en avant par rapport à celui du simple évitement et l'atténuation des risques ESG vers la création de l'additionnalité à travers les investissements.

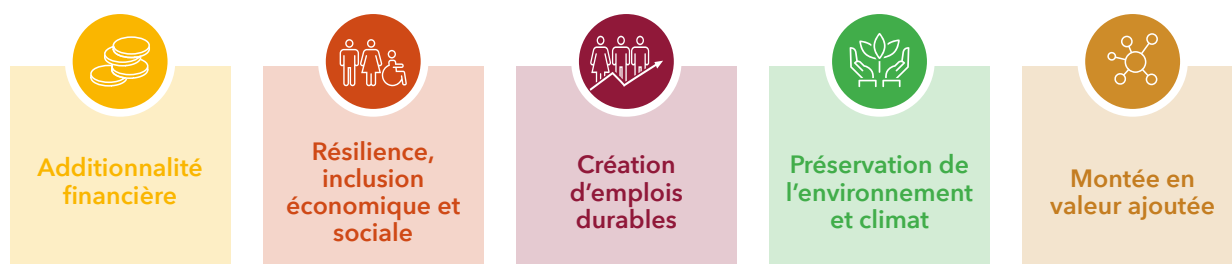
Ce cadre, conforme aux standards internationaux, formalise l'engagement de la Caisse et l'outil pour être un acteur actif créant, à travers ses activités d'investissement, un impact socioéconomique et environnemental net positif aux niveaux :

- politique et stratégique en adoptant une politique d'investissement d'impact, une déclaration d'additionnalité et une théorie de changement.
- du management en développant un système de mesure et de management de l'impact.
- opérationnel en introduisant des diligences spécifiques à observer à partir de l'origination des projets à investir jusqu'à la phase de sortie.

LES QUATRE DIMENSIONS PRISE EN COMPTE



À travers ce système, la CDC aspire à atteindre 5 impacts :



28 indicateurs, identifiés à partir de bases de données internationales reconnues, ont été formalisées afin de permettre la mesure des impacts créés à travers les investissements de la Caisse.

Des outils de mesure et de gestion d'impact taillés encore plus sur mesure
... L'impact genre, un impact commun à toutes les activités de la Caisse

Afin de rendre la démarche d'investissement d'impact plus opérationnelle et renforcer la cohérence et l'objectivité de son application, la Caisse a planifié la construction progressive de boîtes à outils spécifiques à chacun des impacts recherchés.

À ce titre la CDC a formalisé, sa Politique Genre qui énonce son intention à soutenir l'égalité de genre et d'en faire un objectif transversal à toutes ses activités d'investissement. L'objectif principal de la Caisse est d'appuyer l'autonomisation économique des femmes en Tunisie et ce à travers les trois objectifs spécifiques suivants :

1. Favoriser l'accès des femmes aux services et aux infrastructures
2. Soutenir l'accès des femmes à l'emploi et aux postes de direction
3. Favoriser l'accès des femmes au financement et contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin

* Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

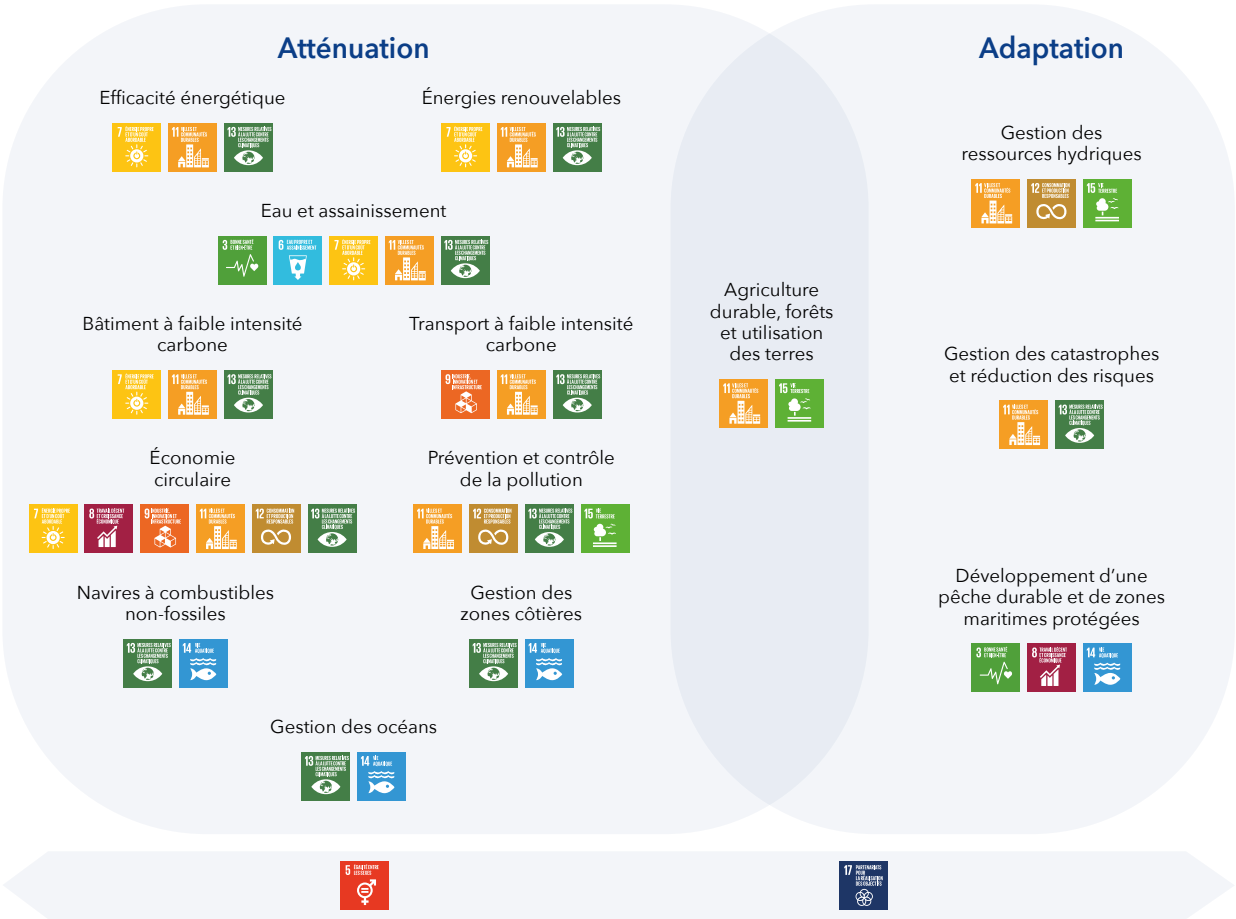
En outre, une boîte à outils pour intégrer le genre au niveau de l'intégralité du processus d'investissement a été construite comprenant des instruments adaptés à chaque phase du processus.



... Un cadre de référence pour l'investissement vert

Afin de concrétiser un impact vert positif et en alignement avec son orientation d'appui à la transition énergétique et écologique, la CDC a initié avec l'appui de la Banque Mondiale et en partenariat avec la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, un projet visant la préparation d'une éventuelle émission d'obligations vertes. Une 1^{ère} étape du projet a été clôturée avec succès en 2023 puisque la CDC dispose désormais d'un « Green bonds Framework », condition préalable à toute émission d'obligation verte. Le document sera soumis à une revue externe une fois les critères d'éligibilité affinés. Ce cadre décrit le processus par lequel la CDC garantira l'affectation et le suivi des projets à financer via des fonds levés par l'émission d'obligations vertes.

Les typologies de projets considérés verts selon le green bonds Framework de la CDC



Une démarche structurée est préconisée et des outils sont développés pour s'assurer de l'éligibilité des projets à des investissements verts.

La CDC a également procédé à l'analyse du marché de l'investissement vert. Plusieurs défis ont été identifiés notamment en termes de développement du marché des obligations vertes :

1. Relever le défi de l'émission des obligations vertes sur les marchés internationaux.
2. La nécessité de développer une stratégie et un cadre de financement vert au niveau national dont la mise en place d'une taxonomie verte et l'adaptation de l'offre de financement aux spécificités des typologies de projets verts notamment en termes de couverture de risque, d'échéances et de conditions de fonds propres.
3. La rareté des projets verts matures pour constituer un portefeuille de projets à financer par des produits financiers verts spécialement développés à cet effet. Il est entendu par projets matures, des projets dont le dossier de financement est bouclé et qui seront à même de démarrer dès leur financement. Les éléments impactant la maturité des projets explorés sont de diverses origines. Il s'agit tantôt d'éléments exogènes aux projets tels que les autorisations et tantôt endogènes tels que les modèles d'affaires non soutenables et manque de visibilité au niveau du business plan.
4. La nécessité d'innover notamment en termes d'ingénierie financière pour rendre le coût des green bonds attractif car une telle émission requiert des diligences supplémentaires en termes de gestion et de transparence en sus de celles supportées lors d'une émission d'une obligation classique.
5. L'identification d'un pipeline de projets verts susceptibles à être financés par des ressources levées via des obligations vertes est le prochain défi de la CDC pour parvenir à passer à une phase transactionnelle d'une émission de telles obligations.

La CDC s'attèle à créer un effet démonstratif auprès de ses partenaires

La CDC a œuvré pour créer un effet démonstratif quant à l'application d'un système ESG à travers l'incitation et l'accompagnement de ses partenaires dont Smart Capital et la CDC Gestion.

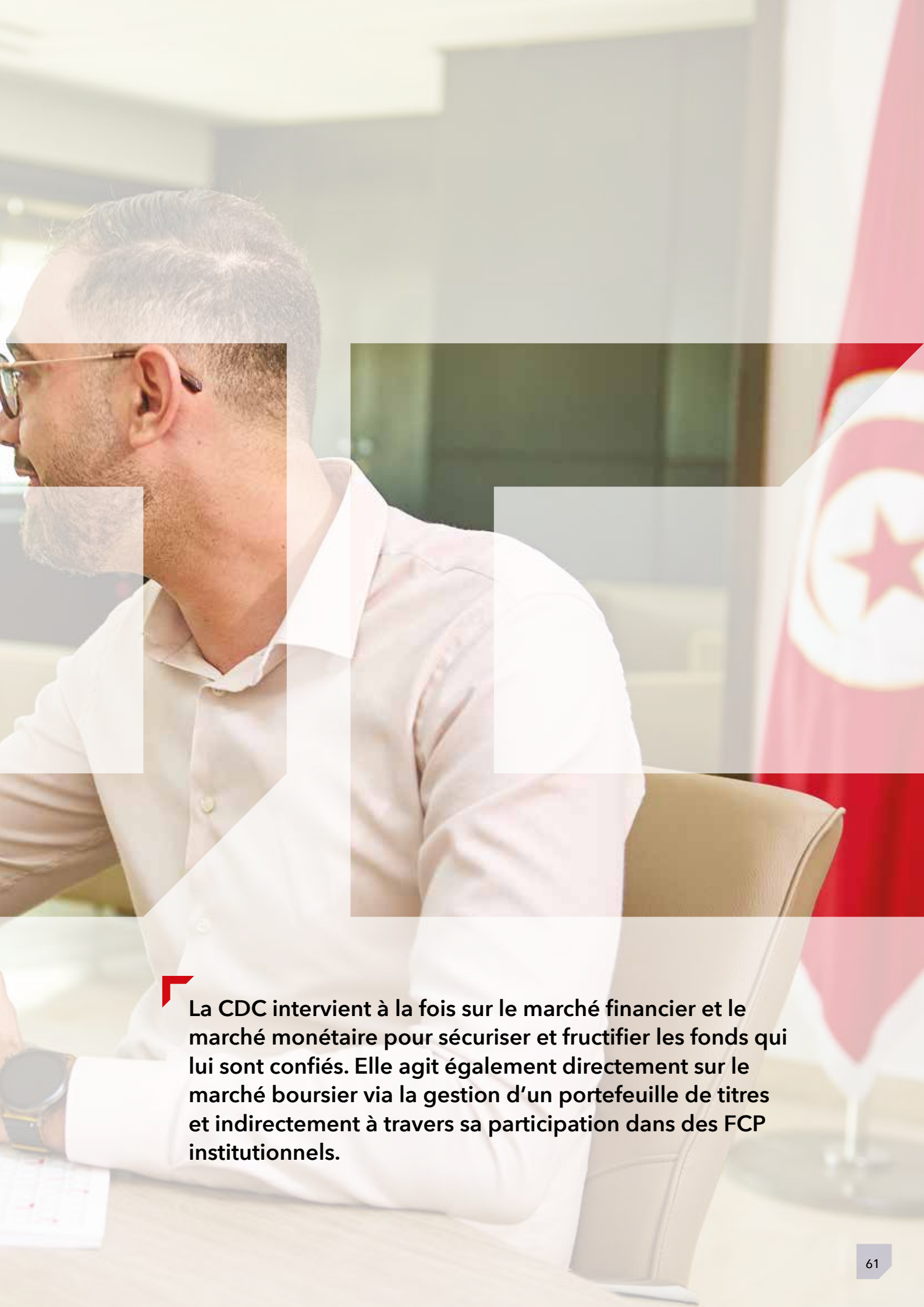
La Caisse a également été réactive pour partager son expérience en matière d'intégration du genre dans sa politique d'investissement et son processus d'investissement avec la CDC Gestion.

La CDC a aussi, à travers les entretiens réalisés pour les besoins de l'étude du marché de l'investissement vert à susciter l'intérêt quant aux instruments de la finance verte et notamment les green bonds.



FRUCTIFIER LES RESSOURCES ET RENFORCER LES FONDS PROPRES

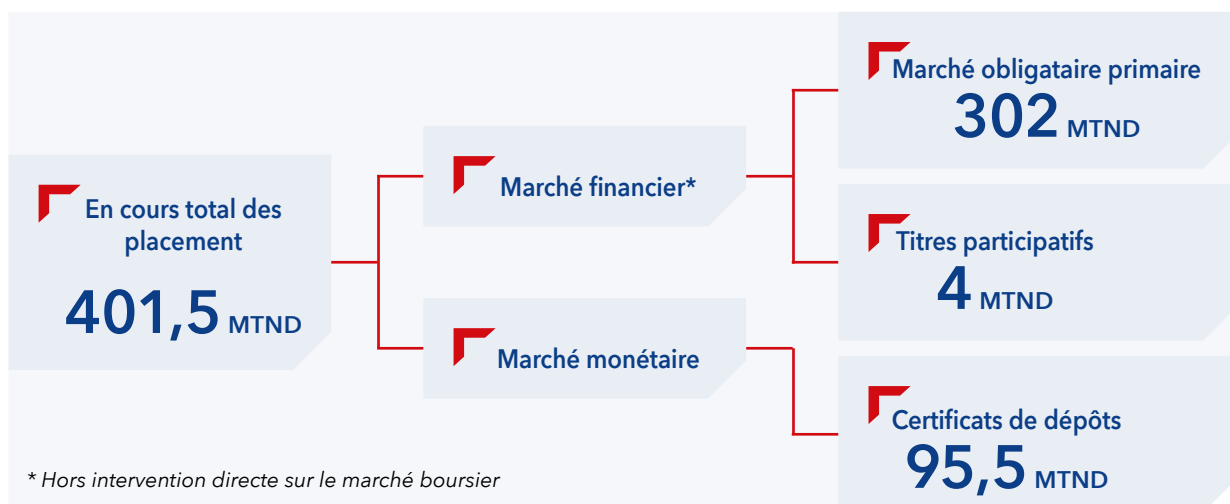




La CDC intervient à la fois sur le marché financier et le marché monétaire pour sécuriser et fructifier les fonds qui lui sont confiés. Elle agit également directement sur le marché boursier via la gestion d'un portefeuille de titres et indirectement à travers sa participation dans des FCP institutionnels.

FRUCTIFIER LES RESSOURCES ET RENFORCER LES FONDS PROPRES

Dans l'objectif de sécuriser et fructifier les fonds à disposition, la Caisse intervient sur **le marché financier tunisien** par la souscription aux titres de créances à travers les emprunts obligataires et les titres participatifs ainsi que sur **le marché monétaire** par la souscription dans les billets de trésorerie et les certificats de dépôts et la prise en pension livrée.



La CDC intervient aussi d'une manière directe sur le marché boursier à travers la gestion d'un portefeuille de titres d'une valeur de **13,3 MTND**, et d'une manière indirecte à travers une participation à **5 FCP institutionnels** valorisés à **13,5 MTND**.

Les domaines de placement de la Caisse



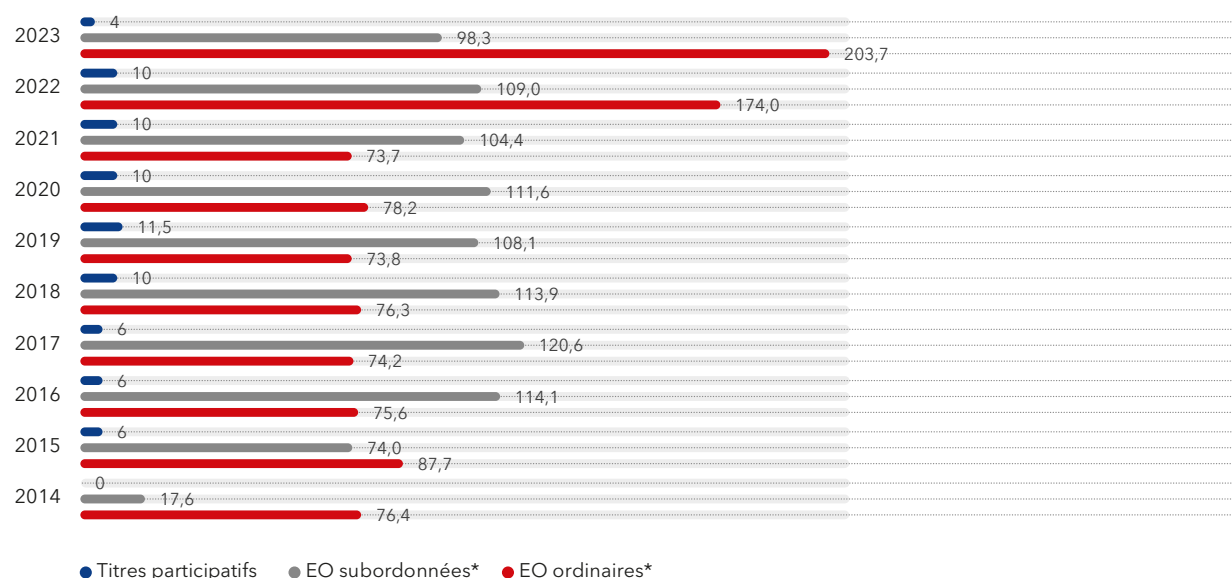
LA CAISSE CONFIRME SON RÔLE D'ACTEUR CLÉ SUR LE MARCHÉ FINANCIER

UN ENCOURS EN EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN HAUSSE

La tendance haussière de l'encours obligataire de la Caisse au cours des dix dernières années s'est poursuivi en 2023. Cet encours est passé de 283 MTND à fin 2022 à 302 MTND à fin 2023.

L'encours relatif aux emprunts obligataires ordinaires représente 66% de l'encours global des placements de la Caisse sur le marché financier hors marché boursier. Les emprunts obligataires subordonnés représentent une part de 32% contre une part de 2% pour l'encours dans les titres participatifs.

L'évolution de la répartition de l'encours par nature des titres sur la période 2014-2023 (en MTND)

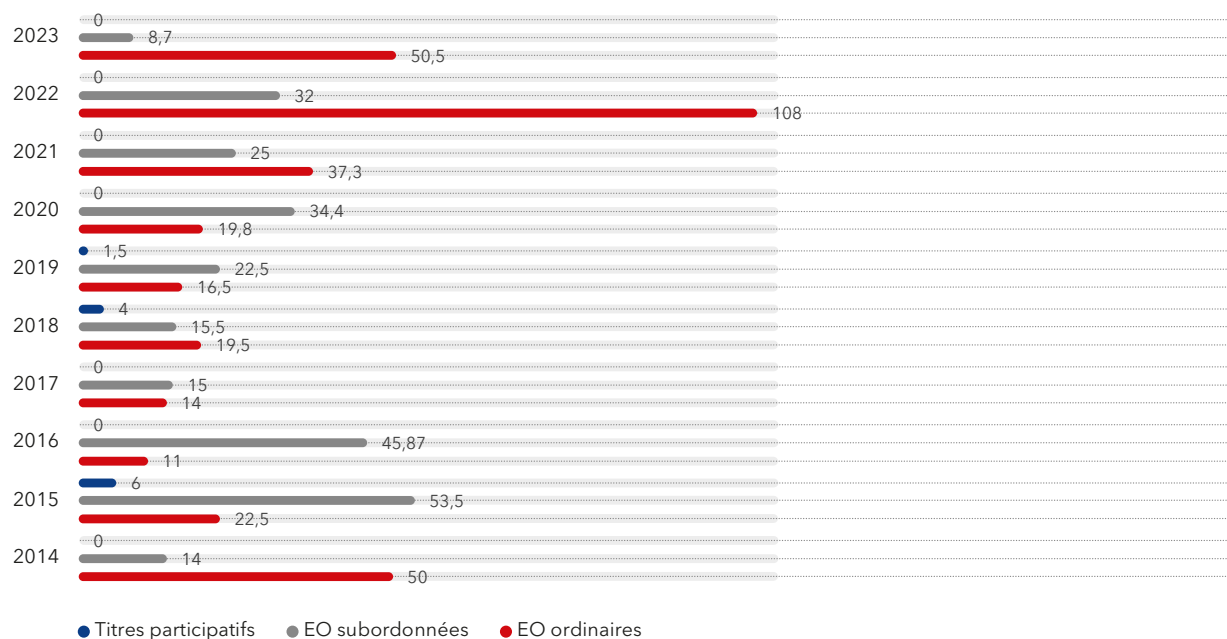


La structure de l'encours a été marquée en 2023 par l'augmentation de la part des encours dans les emprunts obligataires émis par l'État tunisien contre une légère diminution de la part des encours dans les emprunts émis par les banques. 48% de l'encours est constitué des emprunts émis par l'État contre 35 % des emprunts émis par les banques et 16% à des emprunts émis par les sociétés de leasing et les institutions de microfinance.

En 2023, la Caisse a souscrit, **59,2 MTND** répartis en 50,5 MTND en emprunts obligataires ordinaires, 8,7 MTND en emprunts obligataires subordonnés. Au même titre que les quatre dernières années aucune souscription en titres participatifs n'a été effectuée.

*EO : Emprunt Obligataire

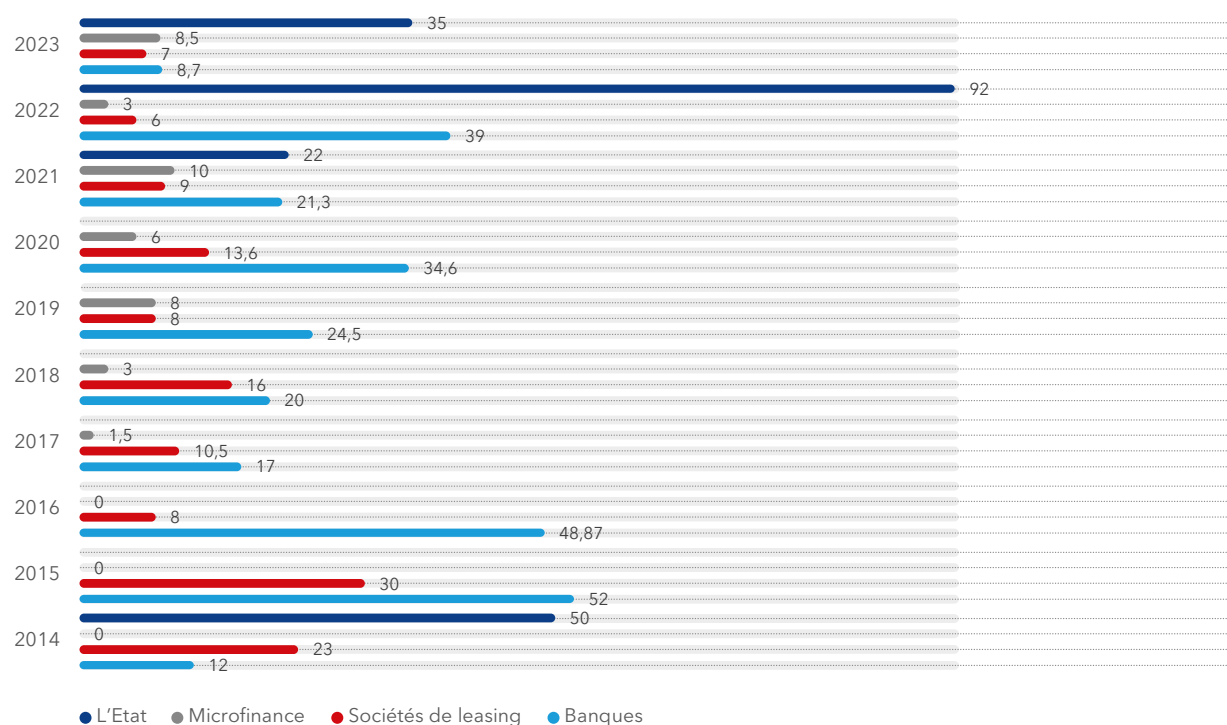
La répartition des souscriptions par nature de titres sur la période 2014-2023 (En MTND)



Les souscriptions aux emprunts obligataires sont réparties, en 2023, comme suit :

- **35 MTND** souscrits à **trois** tranches de l'emprunt national 2023,
- **24,2 MTND** souscrits dans 12 emprunts obligataire émis par les sociétés de la place.

Répartition des souscriptions par institution sur la période 2014-2023 (en MTND)



Le rendement moyen pondéré des souscriptions de l'année 2023 est de 10,08%, l'équivalent de TMM* +2.08% enregistrant ainsi une évolution positive par rapport au taux de 9,49% à 2022.

... Une performance positive du portefeuille actions géré directement par la Caisse

Le portefeuille actions de la CDC, composé des entreprises réputées avec des performances financières stables et les «blue-chips» du marché qui sont réputées pour leur solidité financière et la liquidité sur le marché a enregistré une performance positive en 2023 de 5,63%.

... Une régression de la demande pour participer dans des Fonds Communs de Placements FCP

Depuis 2015, la participation de la CDC dans les FCP institutionnels a connu une croissance significative. En effet, la CDC a investi dans **10 FCP** institutionnels, pour un montant total de **28,29 MTND**, jouant ainsi un rôle moteur dans le placement qui a entraîné une liquidité accrue sur le marché boursier. Depuis le début de cette initiative, plusieurs FCP ont atteint leur maturités et arrivés à échéance. Le nombre de FCP institutionnels est passé, en 2023, à 5 pour un total de 13,55 MTND, avec des performances assez significatives.

La CDC n'a été sollicitée, en 2023, que par un seul FCP, pour une participation d'une valeur de 1,04 MTND.

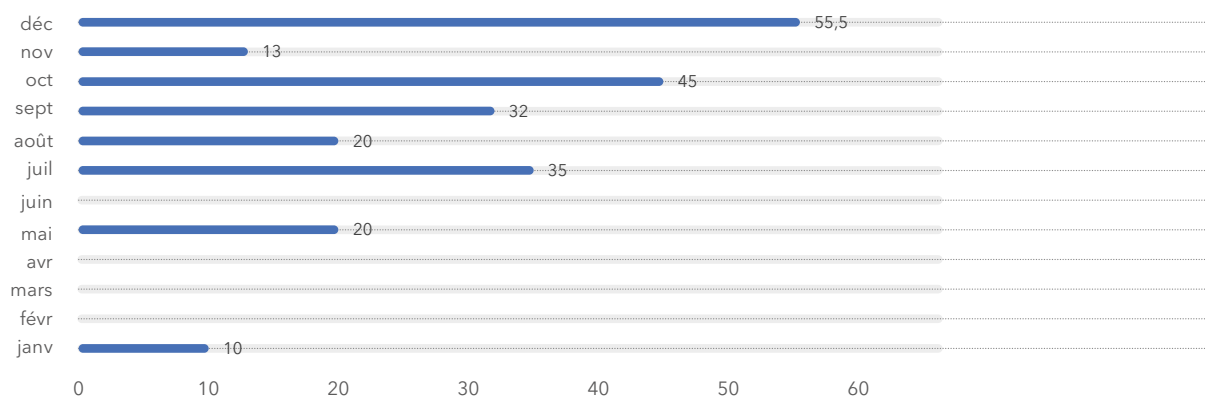


* Le TMM appliqué est celui de la moyenne de l'année 2023 qui est égal à 8%.

L'INTERVENTION DE LA CAISSE SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE... UN LEVIER POUR OPTIMISER LA FRUCTIFICATION DES FONDS À DISPOSITION DE LA CAISSE VERS UN ACCROISSEMENT DES FONDS PROPRES ET DE MEILLEURES MARGES D'INVESTISSEMENT

La Caisse a souscrit, en 2023, pour une valeur de **230,5 MTND** en certificats de dépôts avec un rendement moyen pondéré de **10,62%**. La gestion des placements monétaires est dynamique dans une optique d'optimisation des rendements. Le volume traité par la CDC en certificats de dépôts représente **0,41%** du volume du marché englobant les souscriptions des personnes morales, personnes physiques et OPCVM.

Répartition des transactions des certificats de dépôts en 2023 (en MTND)



Par ailleurs, depuis janvier 2020, les conventions cadre type de Pension Livrée ont été signées avec les banques qui ont formulé leur intérêt. Cette initiative émane de l'orientation de la Caisse vers le choix de souscrire dans les pensions livrées auprès des institutions financières habilitées. Ce choix a été guidé par une stratégie d'optimisation du rendement du portefeuille de placements, de flexibilité et de gestion des risques.

Le volume traité par la CDC a atteint **369 MTND** en 2023 en termes de mise en place de pension livrée et représente **0,7%** du volume total de mise sur le marché monétaire, les maturités de placement visés par la Caisse sont relativement courtes allant de 30 à 90 jours.

Les placements de la Caisse en pensions livrées en 2023





CONSOLIDER LES LIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES





Les partenariats constituent un pilier essentiel de la stratégie de la CDC. En collaborant avec des acteurs publics, privés et institutionnels, la CDC renforce sa capacité à soutenir des projets structurants et innovants au service du développement économique et social et reflète l'engagement de la CDC à créer des synergies efficaces, à mobiliser les ressources nécessaires et à consolider les efforts pour répondre aux besoins des régions et des secteurs stratégiques.

DES PARTENARIATS VERS LA CONSOLIDATION DE LA SYNERGIE

Le 28 mars 2023, un accord de partenariat avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF)** a été signé. Ce partenariat vise à identifier et entreprendre des actions de coopération, ainsi qu'à exploiter des synergies communes. Ce protocole couvre trois dimensions principales :

- la reconnaissance des domaines d'intérêt commun tels que le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat,
- la contribution aux programmes liés aux infrastructures économiques et sociales,
- la transition écologique et énergétique,
- le rapprochement et la mobilisation d'instruments financiers,
- la promotion de la consolidation des partenariats techniques.



LA CDC TOUJOURS PLUS PROCHE DE SES PARTENAIRES

Lancement de la nouvelle version de JoussourInvest

18/01/2023



Lancée depuis septembre 2020, JousourINVEST joue le rôle d'une MARKETPLACE pour mettre en relation des investisseurs en capital et des PME à la recherche de financement afin de renforcer et de soutenir leur croissance. Pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs et leur offrir une meilleure expérience, plusieurs améliorations ont été apportées à l'instar de l'automatisation du matching entre spécificités du dossier d'investissement et la stratégie d'investissement des Fonds d'investissement et des investisseurs. Ainsi, la mise en contact est plus intelligente et de plus en plus précise permettant de maximiser les opportunités de financement. De plus, cette nouvelle version offre une optimisation fonctionnelle et une amélioration de l'usage technique en tant qu'outil d'aide à la décision.



Participation au GITEX Africa (Maroc)

01/06/2023



Le programme Flywheel a sélectionné des startups innovantes dans divers secteurs en plein essor tels que l'Agritech, le cloud, l'Internet des objets (IoT) et l'intelligence artificielle (IA) ainsi que des structures d'accompagnement des startups ont été conviées à participer au GITEX Africa. Cette démarche vise à consolider la position de la Tunisie en tant que leader dans le domaine des technologies émergentes et du soutien aux startups en Afrique. Grâce à des initiatives comme le Startup Act, des mécanismes de financement et un solide soutien à l'écosystème, la Tunisie a pu favoriser l'émergence d'une génération de startups compétitives, tant sur le plan national qu'international.



**7^{ème} édition de la conférence internationale
du Forum des Caisses de Dépôt**

29/09/2023

FORUM DES
CAISSES
DE
DÉPÔT

La Caisse de Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a organisé la 7^{ème} édition du forum des Caisses de Dépôt. Lors de cette rencontre, les différents représentants des Caisses se sont focalisés sur les meilleures pratiques en matière de mobilisation des ressources, des fonds d'investissement pour le soutien des entreprises, ainsi que sur les mécanismes de financement durables des projets des collectivités locales. La participation de la CDC tunisienne a contribué à renforcer les liens de collaboration et à promouvoir le partage d'expertise avec les différentes institutions présentes.



**Signature d'un accord de partenariat pour
le lancement du Titan Seed Fund I**

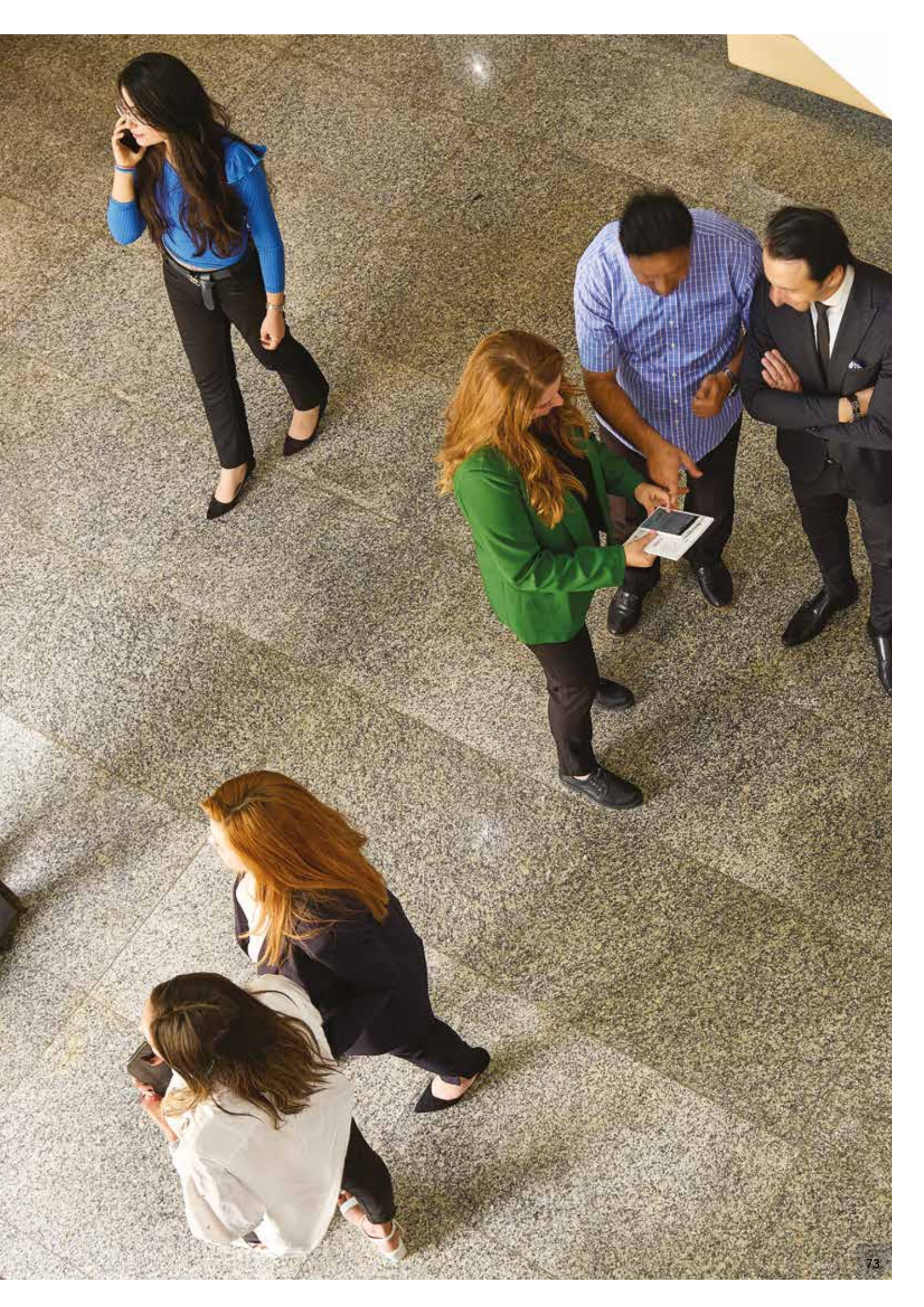
18/10/2023


MEDIN VC
MEDIN-VC.CO

Une conférence de presse a eu lieu pour présenter le projet «Startups et PME Innovantes», financé par la Banque Mondiale et la KFW en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations et Smart Capital.

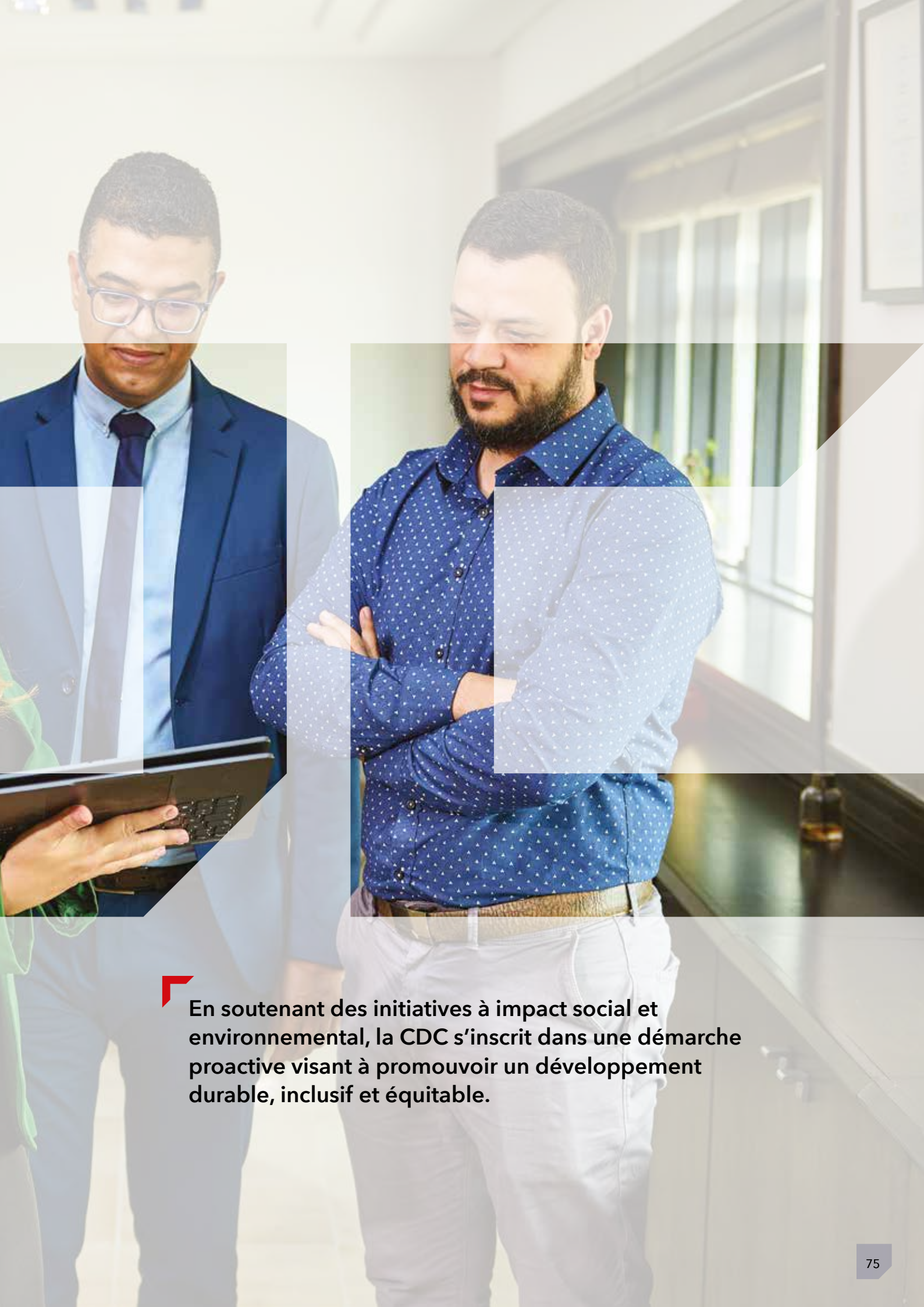
L'événement a également été l'occasion de dévoiler les conclusions du rapport Startup GENOME 2023, intitulé «The Global Startup Ecosystem Report 2023». La conférence s'est clôturée par la signature d'un accord de partenariat pour le lancement du Titan Seed Fund I, géré par la société Medin Fund Management Company. Titan Seed Fund I vise une taille de 10 M€ dans le but d'investir dans une vingtaine de startups tunisiennes et sera le premier Fonds en Afrique du Nord axé sur la Deep Tech en phase Seed.





LA RSE, UNE GRAINE DE PROSPERITÉ





En soutenant des initiatives à impact social et environnemental, la CDC s'inscrit dans une démarche proactive visant à promouvoir un développement durable, inclusif et équitable.



En tant qu'investisseur responsable, la CDC a placé la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) parmi ses priorités.

Certifiée RSE depuis 2019 grâce au Label CONECT, validé par VERITAS, elle est devenue la première institution publique en Tunisie à obtenir ce label.

2023... une autre année concluante en termes de RSE puisque notre label a été maintenu et notre appui financier aux initiatives sociétales s'est poursuivi.

RENCONTRE AVEC LES GRAINES D'ENTREPRENEURS

La CDC a accueilli les graines d'entrepreneurs dans le cadre d'une initiative visant à offrir une meilleure compréhension des activités de la CDC tout en offrant l'opportunité pour présenter les projets innovants des jeunes entrepreneurs. Cet événement a permis un échange enrichissant entre les professionnels expérimentés de la CDC et les talents émergents, favorisant ainsi le partage des connaissances et des idées pour stimuler l'innovation et le développement entrepreneurial.



APPUI DE L'ASSOCIATION POUR LA MOBILITÉ ET LES SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES À DOMICILE



Dans le cadre de ses efforts pour appuyer l'inclusion sociale, la CDC a accordé une subvention à l'association visant à assurer la mobilité des personnes âgées et en situation d'handicap à leur domicile. Cette subvention permettra l'acquisition de quatre fauteuils roulants destinés aux membres des familles défavorisées. Cette action vise à améliorer la qualité de vie, en leur facilitant la mobilité.

SOUTIEN DE L'HÔPITAL AZIZA OTHMANA

Dans le cadre de son engagement envers le secteur de la santé, la CDC a contribué au renforcement des services d'hématologie de l'hôpital Aziza Othmana en lui fournissant dix pousses-seringues. Cette initiative vise à soutenir les efforts de l'hôpital dans la prise en charge des patients nécessitant des traitements spécifiques en hématologie, démontrant ainsi l'importance accordée par la CDC à l'amélioration des infrastructures et du matériel médical et au bien-être des patients.



APPUI DE L'ASSOCIATION KAFEL EL YATIM



La CDC a apporté son soutien à l'association Kafel Elyatim en fournissant les équipements nécessaires pour son club de robotique. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'initiative Projet d'Apprentissage de la Communication et du Travail en Équipe (PACTE), qui vise à renforcer les compétences en communication et du travail en équipe des étudiants-ingénieurs. En favorisant le développement de ces compétences chez les jeunes, le PACTE contribue à la construction d'une société plus solidaire et plus humaine, tout en encourageant l'innovation et la créativité au sein de la communauté estudiantine.

8^{ème} ÉDITION DES FEMMES ENTREPRENEURES DE TUNISIE

La CDC a soutenu la 8^{ème} édition de la cérémonie de remise des trophées des femmes entrepreneurs de Tunisie et ce, dans le cadre du rôle majeur qu'elle joue dans le développement de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie, notamment dans les régions.

La lauréate de la catégorie artisanat, Mme Wissal Fehmi, fondatrice de la biscuiterie fine «Son de blé» à Kairouan, a été récompensée par le prix CDC pour ses produits innovants à base de «Noukhala», bénéfiques pour la santé intestinale.



1^{ÈRE} ÉDITION COMPA GREEN

La CDC a manifesté son engagement envers l'évènement COMPA GREEN, qui vise à sensibiliser un large public aux enjeux environnementaux. Ce forum est enrichi par la présence de conférences animées par des experts de renommée, ainsi que par des ateliers favorisant des échanges approfondis sur les thématiques environnementales.



JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS DE LA FSEGT

La CDC a octroyé une subvention à la FSEGT pour la journée d'accueil des nouveaux étudiants. Cet événement d'ouverture a pour objectif principal de fournir aux nouveaux étudiants les réponses à leurs questions et les informations nécessaires pour découvrir les programmes d'études. Il leur permettra également de se familiariser avec la faculté, le campus, les étudiants entre eux, les responsables de spécialisation et les enseignants, favorisant ainsi leur intégration et augmentant leurs chances de réussite et de motivation à participer à la vie universitaire.



SOUTIEN À CONNECT'INNOV.

La CDC a accordé son soutien à l'Académie des Universités Entrepreneuriales, portée par Connect'Innov. Un programme qui vise à toucher les étudiants, doctorants, chercheurs, et toute personne intéressée par la valorisation de la recherche et la transition académique vers l'entrepreneuriat.

L'objectif général de cette initiative est de sensibiliser tous les acteurs impliqués à l'importance de la transition académique vers l'entrepreneuriat et de dynamiser celle-ci en encourageant la création de spin-offs et de startups innovantes valorisant les travaux développés dans les laboratoires et centres de recherche publics.



SOIRÉE MUSICALE INTITULÉE "LES CLOCHES DU RETOUR"

La CDC a octroyé une subvention pour une soirée musicale dont les recettes seront dédiées à soutenir la cause palestinienne.

Cette soirée, qui vise à sensibiliser et mobiliser autour de cette cause humanitaire, a offert une expérience culturelle enrichissante tout en contribuant à apporter un soutien financier et moral aux palestiniens dans leur lutte pour l'obtention de leurs droits et leur dignité.



APPUI À L'AMBASSADE DE PALESTINE EN TUNISIE

La CDC a accordé un appui financier à l'ambassade de Palestine en Tunisie afin de soutenir les étudiants palestiniens afin qu'ils puissent poursuivre leurs études en dépit des difficultés financières qu'ils rencontrent en raison de la guerre dans leur pays. Par cette action, la CDC confirme son engagement d'institution responsable prônant la solidarité internationale et l'éducation pour tous.



ZIGOFILTRE : UNE SOLUTION INNOVANTE

Une convention tripartite a été signée entre la CDC, la municipalité de Sidi Thabet et la startup Wayout pour déployer 48 zigofiltres fabriqués par celle-ci. Cette jeune entreprise propose une solution innovante aux problèmes d'inondation et de pollution marine. Le Zigofiltre, un filtre installé au niveau des bouches d'égout, vise à capturer les déchets tels que les mégots de cigarettes et les sachets plastiques, pour prévenir la pollution. Son nettoyage régulier est conçu pour être sécurisé et économique.



SOUTIEN À L'ASSOCIATION FARAH

La CDC a apporté son soutien à l'association Farah en prenant en charge les frais de 4 Auxiliaires de vie scolaire pour 4 enfants autistes issus de familles dans le besoin. Cette action vise à offrir un accompagnement spécifique et adapté à ces enfants au sein de leur environnement scolaire, favorisant ainsi leur intégration et leur épanouissement. Grâce à cette initiative, ces enfants auront accès à un soutien personnalisé qui leur permettra de mieux gérer les défis liés à leur condition, tout en bénéficiant d'un environnement éducatif inclusif et bienveillant.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTERNET DES OBJETS À DUBAI

La CDC a soutenu Novation City pour sa participation à l'événement «Intelligence Artificielle et The Internet of Things» à Dubai. Cette initiative vise à accroître la visibilité des startups tunisiennes sur la scène internationale et à susciter l'intérêt des investisseurs étrangers. En permettant à Novation City de prendre part à cet événement, la CDC contribue à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat en Tunisie tout en renforçant les liens avec le marché mondial de la technologie. Grâce à cette participation, Novation City a eu l'opportunité de présenter ses produits et ses innovations, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de croissance et de partenariats internationaux.



HACKATHON CROWDFUNDING TUNISIA 2023

Le « Hackathon Crowdfunding Tunisia 2023 » a été organisé par l'APII, soutenu par Innov'i - EU4Innovation, en partenariat avec la CDC et la Fondation Hanns Seidel avec Tunisie. L'événement s'est tenu les 28 et 29 octobre 2023 à THE DOT, réunissant des participants variés pour relever les défis du crowdfunding. Un jury d'experts a évalué les solutions proposées et a récompensé les meilleurs projets, dont le premier lauréat de la catégorie «Développer l'investissement citoyen», SUP'SQUAD, qui a été honoré lors du forum de clôture le 31 octobre 2023, soulignant ainsi l'engagement de la CDC en faveur du crowdfunding et de l'investissement citoyen.







Le rapport prudentiel est établi conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015, fixant les règles et normes de gestion prudentielle applicables à la CDC.

➤ ÉTATS FINANCIERS

Bilan

(Exprimé en dinars)

Actifs	Note	31/12/2023	31/12/2022
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	BA01	374 981	320 955
Moins : amortissements des immo. incorporelles	BA02	(318 053)	(314 442)
Immobilisations incorporelles nettes		56 927	6 513
Immobilisations corporelles	BA03	22 997 590	9 130 694
Moins : amortissements des immo. corporelles	BA04	(2 080 545)	(1 838 920)
Immobilisations corporelles nettes		20 917 045	7 291 774
Immobilisations financières	BA05	3 929 747 750	3 912 759 754
Moins : provisions sur les immo. financières	BA06	(77 972 170)	(89 765 345)
Immobilisations financières nettes		3 851 775 580	3 822 994 409
Total des actifs immobilisés		3 872 749 552	3 830 292 695
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		3 872 749 552	3 830 292 695
Actifs courants			
Autres actifs courants	BA12	163 553 388	104 149 733
Moins : provisions des AAC		(48 644 167)	(14 028 983)
Produits financiers à recevoir	BA14	966 831 168	768 887 310
Moins : provisions des PF à recevoir	BA15	(24 312 740)	(24 865 995)
Placements et autres actifs financiers	BA16	6 863 158 800	5 833 228 391
Moins : provisions des placements	BA17	(23 080 000)	(29 760 183)
Liquidités et équivalents de liquidités	BA18	152 581 420	124 205 214
Total des actifs courants		8 050 087 870	6 761 815 486
Total des actifs		11 922 837 422	10 592 108 181

Bilan

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et passifs	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres			
Fonds de dotation		50 000 000	50 000 000
Réserves		299 613 593	239 745 240
Réserves réglementées soumises à régime fiscal particulier		76 732 500	63 732 500
Réserve spéciale de réinvestissement		(13 000 000)	(4 250 000)
Résultats reportés		94 382 747	59 582 693
Subvention d'investissement nette		66 675	112 245
Totaux des capitaux propres avant résultat	B-7	507 795 516	408 922 678
Résultat de l'exercice		61 817 074	118 900 109
Total des capitaux propres avant affectation		569 612 590	527 822 787
Passifs			
Passifs non courants			
Ressources de la Caisse	B-8-1	10 455 539 030	9 434 549 352
Provisions	B-8-3	71 651 057	190 705
Total des passifs non courants		10 527 190 087	9 434 740 057
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-9	1 968 086	251 905
Autres passifs courants	B-10	821 189 003	626 448 968
Concours bancaires et passifs financiers	B-11	2 877 655	2 844 464
Total des passifs courants		826 034 744	629 545 337
Total des passifs		11 353 224 832	10 064 285 393
Total capitaux propres et passifs		11 922 837 422	10 592 108 181

État de résultat

(Exprimé en dinars)

	Note	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation			Produits d'exploitation
Revenus	R-1	971 015 558	773 763 239
Autres produits d'exploitation	R-2	7 625 499	2 267 153
Total des produits d'exploitation		978 641 057	776 030 392
Charges d'exploitation			
Coût de financement	R-3	783 104 552	606 105 548
Achats d'approvisionnements consommés	R-4	158 357	216 770
Charges de personnel	R-5	4 489 248	4 284 756
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-6	94 498 455	15 326 148
Autres charges d'exploitation	R-7	10 182 554	8 620 594
Total des charges d'exploitation		892 433 166	634 553 815
Résultat d'exploitation		86 207 892	141 476 577
Autres gains ordinaires	R-8	43 233	130 740
Autres pertes ordinaires		1	20
Résultat des activités ordinaires avant impôt		86 251 124	141 607 296
Impôt sur les bénéfices	R-9	24 434 050	22 707 188
Résultat des activités ordinaires après impôt		61 817 074	118 900 109
Éléments extraordinaires (Gains/Pertes)			
Résultat net de l'exercice	R-10	61 817 074	118 900 109
Effet des modifications comptables			
Résultat net après modifications comptables		61 817 074	118 900 109

État de flux de Trésorerie

(Exprimé en dinars)

	31/12/2023	31/12/2022
Bénéfice net	61 817 074	118 900 109
Ajustement pour		
Amortissements et provisions	88 059 053	13 474 935
Variation autres actifs courants	(250 096 880)	(23 458 141)
Variation des fournisseurs et autres dettes	1 716 182	(46 125)
Variation autres passifs courants	174 758 334	104 058 417
Moins-value sur cession immobilisations		
Plus-value sur cession immobilisations		(118 050)
Ajustement pour subventions d'exploitation		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	76 253 762	212 811 145
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations	(13 926 161)	(380 409)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		118 050
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisation fin.	(109 506 817)	(198 044 990)
Décaissement sur acquisition autres actifs non courants		
Encaissement provenant de la cession d'immo financières	75 691 901	77 403 433
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(47 741 078)	(120 903 916)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement subvention	8 442 702	11 440 220
Opérations imputables directement aux subventions	(6 002 916)	(14 477 144)
Encaissement dotations budgétaires		
Opérations imputables directement aux dotations budgétaires	234 989	372 244
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement sur distribution des bénéfices		(20 000 000)
Remboursements d'emprunts	(2 844 444)	(12 844 444)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(169 669)	(35 509 125)
Incidences des variations des taux de change		
Variation de la trésorerie	28 343 015	56 398 104
Trésorerie initiale	121 360 750	64 962 646
Trésorerie finale	149 703 765	121 360 750

Extrait du rapport des commissaires aux comptes sur les Etats Financiers de l'exercice 2023

Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Commission de Surveillance en date du 10 septembre 2021 et en application des dispositions de l'article 10 du décret-loi n°2011-85 du 13 septembre 2011, portant création de la «Caisse des Dépôts et Consignations», nous avons audité les états financiers de la «C.D.C» arrêtés au 31 décembre 2023.

Ces états financiers comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes portant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives font apparaître un total net actif de 11 922 837 KDT, des capitaux propres positifs de 569 612 KDT, y compris un résultat net bénéficiaire de 61 817 KDT. A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la «Caisse des Dépôts et Consignations» au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la «Caisse des Dépôts et Consignations» conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les co-commissaires aux comptes

C.H.H

Cabinet Hichem CHEKIR

Hichem CHEKIR


Hichem CHEKIR
Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Tunisie
Tél: "029" 417

A.C.B

Audit & Consulting Business

Zied KHEDIMALLAH




RAPPORT PRUDENTIEL

Rapport sur le respect des normes de gestion prudentielle du 31/12/2023

I. FONDS PROPRES NETS ET FONDS PROPRES PERMANENTS

Les fonds propres de la Caisse au sens de l'article 2 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015 sont constitués des fonds propres nets et des fonds permanents qui s'élèvent à **3 546,2 MTND** au **31/12/2023** contre **3 046,3 MTND** au **31/12/2022** ce qui se traduit par une hausse desdits fonds propres de 16,41 %, dont le détail est présenté ci-après :

Ressources	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	12/2023
Fonds propres de la CDC	972,9	1 389,7	1 691,7	2 045,3	2 386,0	2 646,8	3 046,3	3 546,2
Δ en %	28,60%	42,85%	21,73%	20,91%	16,66%	10,93%	15,10%	16,41%

Les fonds propres nets de la CDC s'élèvent à **569,6 MTND** au **31/12/2023** contre **527,8 MTND** au **31/12/2022** enregistrant ainsi une augmentation de **7,93%** et se détaillent comme suit :

Fonds	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	12/2023	TCAM*
Fonds propres nets	256,9	311,7	282,7	348,3	429,0	428,8	527,8	569,6	13,43%
Δ (EN %)	30,05%	21,36%	-9,32%	23,22%	23,17%	-0,05%	23,08%	7,93%	-
Δ (EN MTND)	59,3	54,9	-29,0	65,6	80,7	-0,2	99,0	41,8	-

Les fonds permanents au sens de l'article 3 de l'arrêté relatif aux règles et normes de gestion prudentielle applicable à la CDC s'élèvent quant à eux à **2 976,6 MTND** au **31/12/2023** contre **2 518,5 MTND** au **31/12/2022** enregistrant ainsi une hausse de **18,19%** et se détaillent comme suit :

Ressources	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	12/2023	TCAM
CENT	4 247,0	4 971,0	5 634,0	6 209,0	6 730,0	7 251,0	7 852,1	8 768,2	8,98%
Δ (EN %)	8%	17%	13%	10%	8%	8%	8%	12%	
Δ (EN MTND)	313,0	724,0	663,0	575,0	521,0	521,0	601,1	916,1	
Fonds permanents	716,0	1 078,0	1 409,0	1 697,0	1 957,0	2 218,0	2 518,5	2 976,6	20,88%
Δ (EN %)	28,09%	50,56%	30,71%	20,44%	15,32%	13,34%	13,55%	18,19%	
Δ (EN MTND)	157,0	362,0	331,0	288,0	260,0	261,0	300,0	458,6	

* TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

II. RATIO DE SOLVABILITÉ

Le ratio de solvabilité de la CDC est de **40,8%** au 31/12/2023 contre **40,1%** au 31/12/2022 soit une hausse de **0,7 points de %**.

Ce dernier est calculé selon le **rapport entre les fonds propres nets de la Caisse et le total des risques encourus** comme suit :

Ressources	12/2016	12/2017	12/2018	12/2019	12/2020	12/2021	12/2022	12/2023
Fonds propres nets	256,9	311,7	282,7	348,3	429,0	428,8	527,8	569,6
Total des risques encourus	754,6	872,6	894,5	910,5	1 231,8	1 272,3	1 316,2	1 397,0
Ratio de solvabilité	34,0%	35,7%	31,6%	38,3%	34,8%	33,7%	40,1%	40,8%

Il est important de constater que le ratio de solvabilité au **31/12/2023** est supérieur au ratio minimum réglementaire de **10%** fixé au niveau de l'**article 10 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances du 3 février 2015**.

Le **total des risques encourus de la CDC** au 31/12/2023 s'élève à **1 397,0 MTND** contre **1 316,2 MTND** au 31/12/2022 qui se répartissent comme suit :

Risques	Risques encourus		Variation Déc. 23/22		Exigence en fonds propres	
	Déc 2022	Déc 2023	MD	%	Déc 2022	Déc 2023
Risque de contrepartie	868,7	898,9	30,2	3,48%	868,7	898,9
Risque de marché	236,3	263,1	26,8	11,34%	23,6	26,3
Risque opérationnel	211,2	235,0	23,8	11,27%	21,1	23,5
Total	1 316,2	1 397,0	80,8	6,14%	913,4	948,7

III. RISQUE DE LIQUIDITÉ

La CDC dispose d'un montant d'actifs liquides dans un délai d'un mois qui représentent **157,8%** des sorties de trésorerie sur les **30 jours calendaires suivants** contre un ratio de liquidité de **153,2%** au 31/12/2022 enregistrant ainsi une hausse de **4,6 points de %**.

Notons que le niveau du ratio demeure supérieur au minimum réglementaire fixé par l'arrêté du ministre des Finances (soit 100%) au 31/12/2023.





صندوق الودائع و الأمانات
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS



cdc@cdc.tn
www.cdc.tn
07, Rue Abou Hamed El Ghazali, Jardins du Japon,
Montplaisir, 1073 Tunis.
(+ 216) 71 905 999 - 71 905 475 - 71 905 443



cdc.tn



cdc_tn



la-caisse-des-dépôts-et-consignations



Caisse des Dépôts et Consignations CDC Tunisie